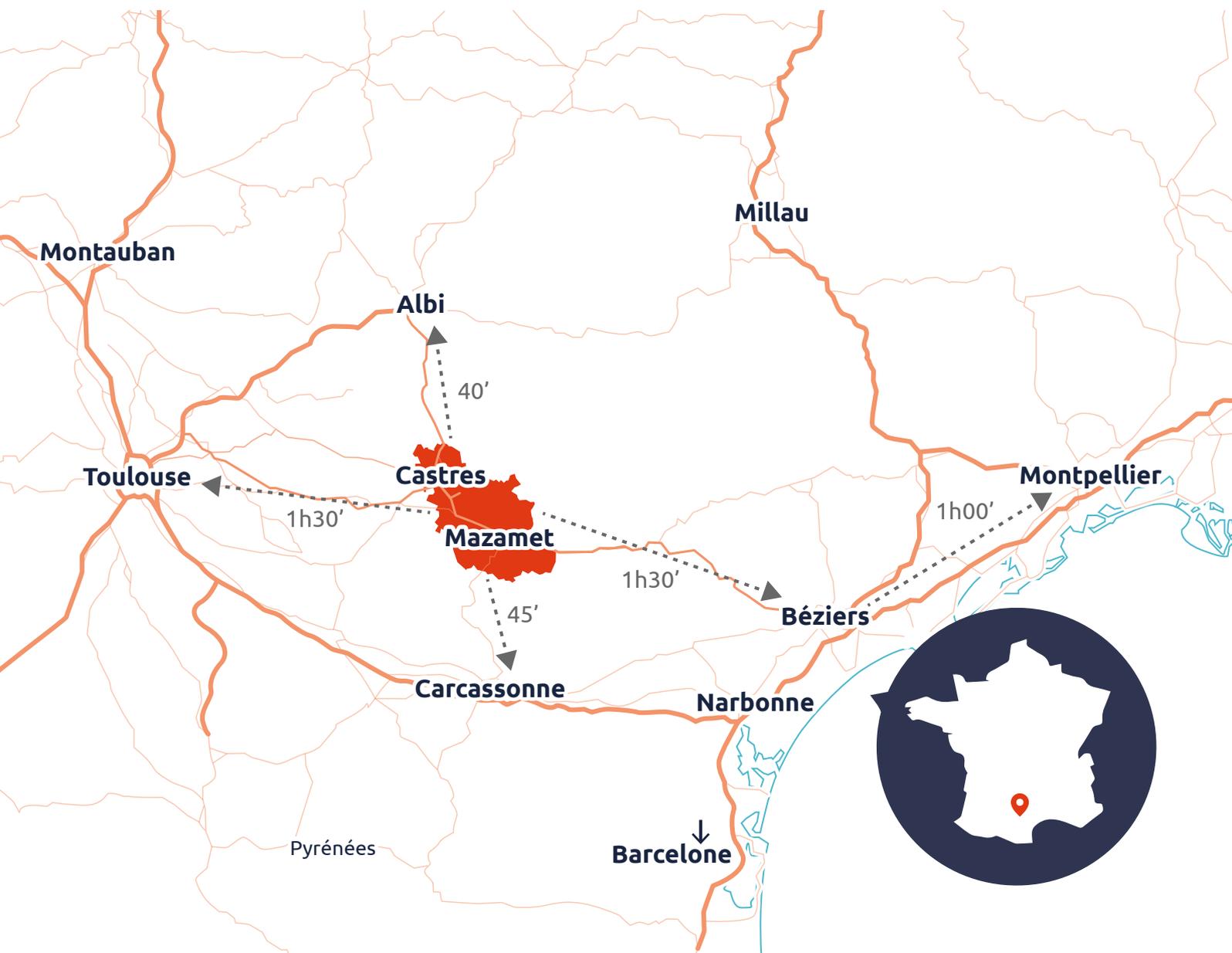


Rapport d'activité

COMPÉTENCES
RESSOURCES
ACTIONS
2024





Le présent rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 Il est édité par la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.
 40 avenue de la Montagne Noire
 Le Causse - CS 50007
 81 115 Castres Cedex
 05 63 73 50 00
agglomeration@castres-mazamet.com – www.castres-mazamet.fr
 Directeur de la publication : Pascal Bugis
 Coordination et suivi de fabrication : Service communication
 Crédits photographiques : Laurent Frézouls, Philippe Grollier, Eric Fournier,
 Lo Bolegason, Adobe Stock, DR.
 ISSN : 3003-7018

AVANT-PROPOS

Au travers de son large champ de compétences, la Communauté d'agglomération est appelée à s'inscrire dans le temps long, celui de la prospective, de la politique de la Ville, des dynamiques économiques, de l'évolution des infrastructures et des équipements.

Elle est également active dans le temps court, celui du quotidien, en mettant en œuvre les services qui accompagnent chaque jour les habitants : transports, collecte et gestion des déchets, action culturelle grâce au réseau des médiathèques...

Ce rapport d'activité détaille l'ensemble de ces lignes d'action. Il rend compte d'une année dense, qui s'apparente à une année de consolidation, après les exercices précédents marqués par la crise sanitaire puis par le ralentissement économique dû au choc énergétique.

Parmi les temps forts qui ont rythmé l'année 2024, on peut retenir la réouverture de la patinoire de l'Archipel, après des travaux conséquents qui vont permettre d'améliorer fortement la performance énergétique et de répondre plus efficacement aux besoins des clubs et du grand public.

Dans le domaine des transports, le réseau de bus gratuits Libellus a renforcé son service aux usagers par la mise en service d'une application en temps réel, facilitant le quotidien des passagers.

L'offre d'enseignement supérieur s'est renforcée avec l'ouverture du cinquième département de l'IUT, dédié à l'informatique, permettant d'atteindre un effectif de 2 300 étudiants sur le territoire, en progression constante.

Dans nos communes, près de 900 000 € de fonds de concours attribués par la communauté d'agglomération ont participé à la réalisation de nombreux projets locaux.

L'autoroute A69, enfin, est sortie de terre, avec plus de 60 % des travaux de terrassement réalisés à la fin 2024. L'avancée de cette infrastructure, attendue de longue date, est venue renforcer plusieurs projets d'implantation portés par les acteurs économiques, notamment sur la ZAC du Causse.

C'est dans cet équilibre entre développement économique et qualité du cadre de vie, que la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet entend renforcer son attractivité et construire son avenir.

Pascal Bugis
Président de la Communauté d'agglomération
de Castres-Mazamet

SOMMAIRE

3 Avant-propos

5 Le territoire

6 Les élus

LES COMPÉTENCES

10 Que fait la Communauté d'agglomération pour vous ?

Le développement économique

12 Les sites d'activités

14 Le soutien aux entreprises

16 Helloprojets, le dispositif d'accueil et d'attractivité

17 L'action touristique

18 L'autoroute A69

19 L'aéroport de Castres-Mazamet

L'aménagement et le développement durable

20 Le Schéma de Cohérence Territoriale

21 Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Les politiques contractuelles

22 Les contrats territoriaux

23 Les fonds de concours

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

24 L'enseignement supérieur

L'eau et l'assainissement

27 Eau et assainissement

La politique de la ville et l'habitat

28 L'habitat

29 La politique de la ville

La gestion des déchets

30 La collecte des déchets

31 Œuvrer pour la réduction des déchets

Les transports collectifs

32 Le réseau Libellus

33 Les transports scolaires

Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

34 Les équipements aquatiques et la patinoire

35 Le lac des Montagnès

36 Le réseau des médiathèques

38 L'Espace Apollo

39 Lo Bolegason

40 Le Conservatoire de musique et de danse du Tarn

LES RESSOURCES

42 La communication

44 Les systèmes d'information

45 Les ressources humaines

LES FINANCES

52 Les finances

62 Les réunions tenues en 2024

63 Le répertoire des sigles

LE TERRITOIRE

Avec Castres, Mazamet, Labruguière et Aussillon pour pôles urbains principaux, la Communauté d'agglomération est le cœur économique d'un bassin d'emploi de 134 communes pour 166 825 habitants. Celui-ci couvre le massif du Sidobre, les Monts de Lacaune et la Vallée du Thoré situés à l'est ainsi qu'une partie des plaines du Lauragais et de l'Agout à l'ouest et la Montagne Noire au sud.



81 354
Habitants



406 KM²



14
Communes



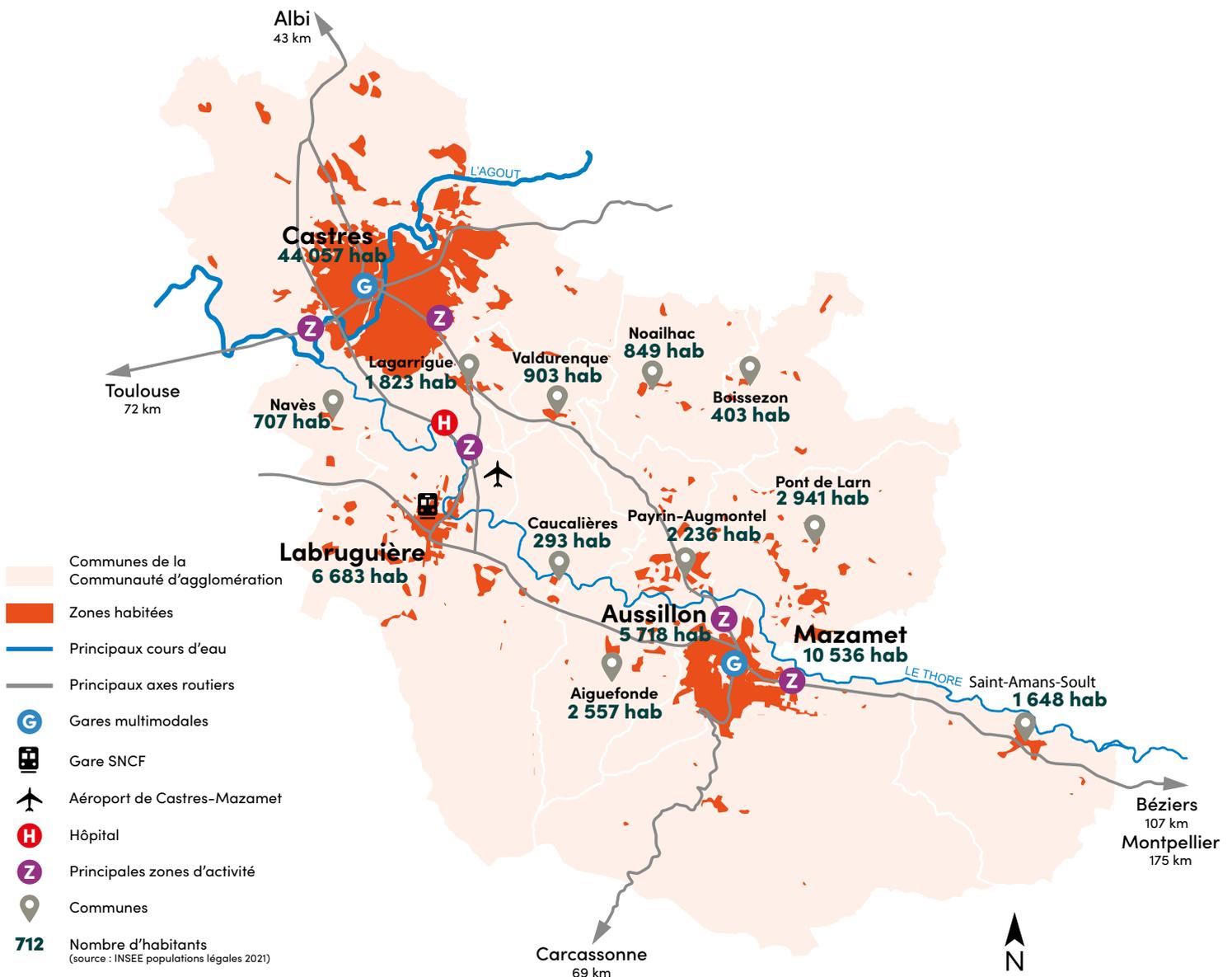
1 177 M
150 M



5 718
Entreprises



43 742
Logements



LES ÉLUS

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet est composé de 58 membres et de 6 suppléants.

Le Bureau communautaire est l'organe exécutif de l'agglomération. Il définit les grandes orientations qui sont ensuite soumises au vote du Conseil, il est constitué de 24 membres : le Président, 14 Vice-Présidents et 8 membres.



Pascal BUGIS
Président
Maire de Castres



Olivier FABRE
1^{er} Vice-Président
Maire de Mazamet



Vincent GAREL
Vice-Président
Maire d'Aiguefonde



Fabrice CABRAL
Vice-Président
Maire d'Aussillon



David CUCULIÈRES
Vice-Président
Maire de Labruguière



Vincent COLOM
Vice-Président
Maire de Lagarrigue



Bernard ESCUDIER
Vice-Président
Conseiller municipal
d'Aussillon



Isabelle JURY
Vice-Présidente
Conseillère municipale
de Castres



Arnaud BOUSQUET
Vice-Président
Conseiller municipal
de Castres



Xavier BORIES
Vice-Président
Conseiller municipal
de Castres



Didier PHILIPPOU
Vice-Président
Adjoint au Maire
de Labruguière



**Marie-José
KERBORIOU-GUIRAUD**
Vice-Présidente
Conseillère municipale
de Mazamet



Michel MARTIN
Vice-Président
Conseiller municipal
de Mazamet



Alain VAUTE
Vice-Président
Adjoint au Maire
de Payrin-Augmontel



Bernard CABANES
Vice-Président
Conseiller municipal
du Pont de Larn



Jacqueline CABROL
Membre du Bureau
Maire de Boissezon



Yohan ZIEGLER
Membre du Bureau
Maire de Caucaillères



Pierre CALMELS
Membre du Bureau
Maire de Navès



Francis MATHIEU
Membre du Bureau
Maire de Noailhac



Muriel VISTE
Membre du Bureau
Conseillère municipale de
Saint-Amans-Soult



Jean-Louis BATTUT
Membre du Bureau
Maire de Valdurenque



Nathalie de VILLENEUVE
Membre du Bureau
Adjointe au Maire
de Castres



Éric VIEL
Membre du Bureau
Conseiller municipal
de Castres



Marie-Françoise BLANC
Conseillère communautaire
1^{re} adjointe au Maire
d'Aiguefonde



Cécile LAHARIE
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire d'Aussillon



Marylis RAYNAUD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
d'Aussillon



Hervé PARDO CASADO
Conseiller communautaire
1^{er} adjoint au Maire
de Castres



Jean-François FALGAYRETTES
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire
de Castres



Catherine FARRENQ
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire
de Castres



Jean-Philippe AUDOUY
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire
de Castres



Julie CAPO ORTÉGA
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire
de Castres



Christel AIZES
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire
de Castres



Xavier AZAIS
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Castres



Geneviève AMEN
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire
de Castres



Alain WHITE
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire
de Castres



Nathalie DE SAN NICOLAS
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de Castres



Patrice BUFFET
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire
de Castres



Geneviève VICENTE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Michel SABLAYROLLES
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Castres



Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Jean-François CLAMOUR
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Castres



Baya ALGAY
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Marie-Bernadette BARLERIN
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Guillaume ARCÈSE
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Castres



Caroline VIALA
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



André MARTINEZ
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Castres



Martine DASTE-MORON
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Castres



Corinne VALLES
Conseillère communautaire
1^{re} adjointe au Maire
de Labruguière



Jean-François GARCIA
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Labruguière



Martine PIOVESAN
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire
de Lagarrigue



Laurent MONNIER
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Mazamet



Séverine ARMERO
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Mazamet



Josiane ESTRABAUD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
de Mazamet



Benoît PUECH
Conseiller communautaire
Conseiller municipal
de Mazamet



Odile CABROL
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Payrin-Augmontel



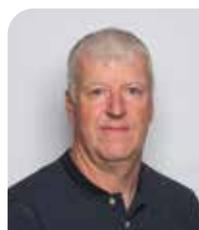
Florence ESTRABAUD
Conseillère communautaire
1^{re} adjointe au Maire
du Pont de Larn



Benoît MILHET
Conseiller communautaire
suppléant
1^{er} adjoint au Maire
de Boissezon



Antoine DUARTE
Conseiller communautaire
suppléant
1^{er} adjoint au Maire
de Caucaillères



Gilles SICARD
Conseiller communautaire
suppléant
1^{er} adjoint au Maire
de Navès



Christiane MADAULE
Conseillère communautaire
suppléante
1^{re} adjointe au Maire
de Noailhac



Christian SEQUIER
Conseiller communautaire
suppléant
Conseiller municipal de
Saint-Amans-Soult



Jean-Paul LAVAGNE
Conseiller communautaire
suppléant
1^{er} adjoint au Maire
de Valdurenque

LES COMPÉTENCES

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR VOUS ?



Développement économique et tourisme

- Aide à la création et au développement des activités économiques.
- Aide à l'immobilier d'entreprises.
- Crée, aménage, entretient et gère les sites d'activité.
- Assure la promotion du tourisme via l'Office de tourisme intercommunal.

Aménagement de l'espace communautaire

- Organise la planification des actions d'urbanisme au travers du Schéma de Cohérence Territoriale d'Autan et de Cocagne.

Habitat et Politique de la ville

- Met en place le Programme Local de l'Habitat qui permet d'améliorer le parc privé ancien, d'organiser le développement urbain et de disposer d'une offre locative sociale de qualité.
- Porte le Contrat de Ville pour la cohésion sociale et des opérations de rénovation urbaine pour les quartiers prioritaires.



Transports et mobilité

- Exploite le réseau de bus Libellus et propose un service gratuit de lignes urbaines, de transport à la demande pour les communes rurales et de transport pour les personnes à mobilité réduite.
- Investit dans des véhicules électriques et construit des pôles d'échanges multimodaux.
- Organise les transports scolaires.
- Favorise les mobilités actives et développe le réseau de pistes cyclables.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

- Développe les formations supérieures.
- Réalise et cofinance les constructions et équipements universitaires.
- Assure la promotion du site.
- Facilite la vie des étudiants... au travers du Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur du sud du Tarn.



Équipements culturels et sportifs

- Construit, aménage, entretient et gère les équipements d'intérêt communautaire comme l'Archipel, le Centre aquatique de Mazamet, les médiathèques, les aires sportives de Lapeyrouse, l'Espace Apollo, Lo Bolegason.

Environnement et cadre de vie

- Participe à la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Soutient les actions de maîtrise de l'énergie.

Cours d'eau

- Gère les milieux aquatiques pour protéger la biodiversité et prévenir les inondations.



Eau et assainissement

- Confie à des délégataires la production et la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées.



Déchets

- Collecte les déchets ménagers et recyclables.
- Sensibilise au tri et au compostage.

LES SITES D'ACTIVITÉS

Les actions de l'année 2024 reflètent la transition vers un modèle de sobriété foncière qui priorise la mobilisation de réserves stratégiques pour accueillir des entreprises.



LES ACTIONS RÉALISÉES

▪ La poursuite de la dynamique des implantations sur la ZAC du Causse

Ce site destiné à accueillir des projets emblématiques susceptibles de renforcer l'attractivité territoriale tels que des entreprises leaders ou fortement créatrices d'emplois hautement qualifiés a connu en 2024 une évolution avec la concrétisation de projets industriels.

▪ Les lieux d'accueil d'entreprises et d'accélérateur de croissance

L'offre immobilière est concentrée sur les hôtels et pépinières d'entreprises L'Arobase, sur le Causse - Espace d'Entreprises et le Centre Bradford à Aussillon.

Avec un taux d'occupation relativement stable en 2024, ces infrastructures demeurent des outils économiques essentiels qui permettent d'ancrer localement les nouvelles activités et aux nouvelles entreprises de tester cette solution immobilière.

L'hôtel/pépinière d'entreprises s'engage à mettre à disposition :

- des bureaux à usage professionnel,
- des services collectifs,
- un accompagnement individualisé et/ou collectif.

LES ACTIONS EN COURS

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet continue de déployer une politique volontariste centrée sur la qualité de l'offre foncière, notamment via :

- des parcs d'activités spécialisés (numérique, chimie, santé) pour capitaliser sur les avantages comparatifs locaux,
- des outils d'accompagnement et d'aide à l'investissement immobilier et à l'innovation, visant à retenir les entreprises existantes et attirer de nouvelles activités.

18 occupants sur l'Arobase 1

8 occupants sur l'Arobase 2

6 occupants au Centre Bradford

Zoom sur...

LE GRAND ENJEU 2024 : LA LOI ZAN ET LES BESOINS DES ENTREPRISES

Le territoire de l'agglomération de Castres-Mazamet dispose d'une base foncière substantielle avec plus de 1100 hectares dédiés au développement économique et répartis sur 64 périmètres. Cela comprend les 17 zones d'activité économique qui relèvent de la compétence « développement économique » de la Communauté d'agglomération et 47 autres sites d'activité (zones d'activité privées et sites industriels stratégiques ou isolés).

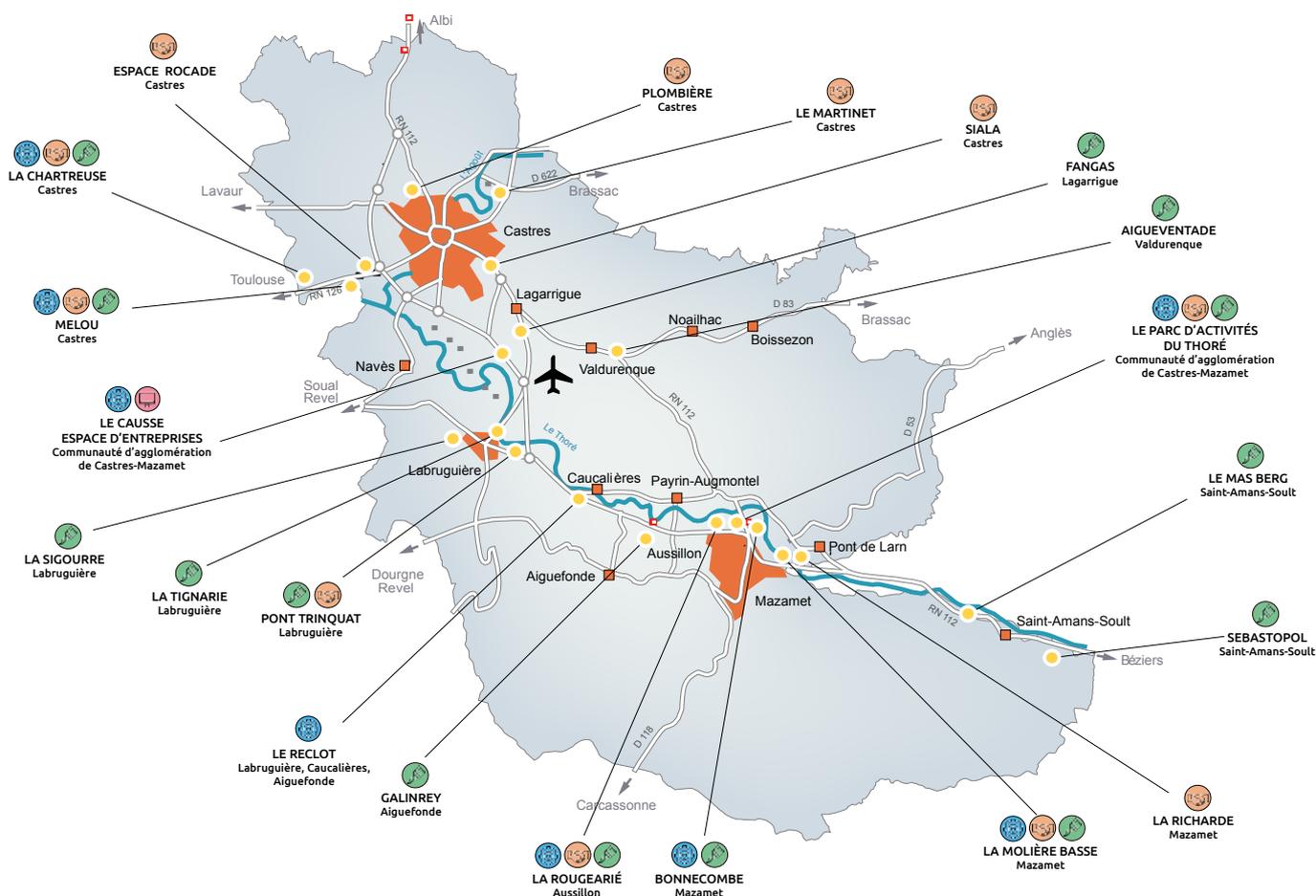
La superficie disponible ou dite mobilisable représente 283 ha dont 41 ha de lots aménagés et donc disponibles à très court terme et 142 ha à aménager. Le taux de vacance est inégal selon les sites d'activités économiques avec des zones d'activités complètement saturées, des sites d'activités qui offrent des disponibilités.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de l'inventaire des ZAE de la CACM et parallèlement par le repérage de gisements fonciers à l'échelle du SCoT Pays d'Autan Cocagne.

Les collectivités et les acteurs sociaux économiques se sont interrogés sur la manière de poursuivre demain le développement économique et de continuer à créer des emplois sur un foncier plus rare avec la mise en œuvre du ZAN.

À travers l'aboutissement du projet d'élaboration du SCoT entériné par délibération du comité syndical du 13 février 2025, sur lequel le Conseil de la Communauté d'agglomération a donné un avis favorable par délibération en date du 31 mars 2025, il a été validé une trajectoire foncière.

LES SITES D'ACTIVITÉS SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET



LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Malgré un contexte économique encore incertain, la Communauté d'agglomération a pu accompagner des projets structurants et aider de jeunes entreprises innovantes.

LES ACTIONS RÉALISÉES

• Densifier le soutien aux entreprises

Dans un contexte économique incertain, l'action de la Communauté d'agglomération en matière de développement économique s'attache à renforcer les dynamiques territoriales économiques : la croissance économique, le développement d'activités émergentes, la ré-industrialisation, l'emploi, la qualité de vie et le bien-être des populations locales.

C'est à ce titre qu'en 2024, le soutien aux entreprises s'est densifié avec des dispositifs renforcés pour l'accueil et l'accompagnement des projets structurants et des jeunes entreprises innovantes avec notamment :

- l'aide aux entreprises qui recrutent (Helloprojets),
- le soutien à l'innovation (Technopole),
- l'accompagnement des projets d'implantation (Service éco).

• Les 18 ans de l'Université de la e-santé

L'Université de la e-santé permet à une pluralité d'acteurs locaux de se déployer, d'affirmer leur savoir-faire mais également de rencontrer des partenaires potentiels et d'initier des projets communs.

L'Université de la e-santé a célébré en 2024 ses 18 ans d'existence. 18 ans de présence, d'engagement et de



notoriété sur un sujet qui est aujourd'hui le socle de nombreux autres événements, et que la Technopole a promu très tôt en région Occitanie et au-delà. 18 ans d'innovations et de rencontres entre acteurs du domaine, 18 ans de mobilisation et de savoir-faire de l'équipe de Castres-Mazamet Technopole.

Accompagnement des entreprises :

125

nouveaux contacts

35

entreprises hébergées

8

entreprises subventionnées

30

projets pré-qualifiés avec rendez-vous

35

entreprises accompagnées

Université de la e-santé :

600

participants

35

sessions

102

interventions d'experts

391

rendez-vous d'affaires



Zoom sur...

CAMPUS CHARTREUSE : CONTRAT DE PROJET AVEC LES LABORATOIRES PIERRE FABRE

Les Laboratoires Pierre Fabre réaffirment leur implantation historique à Castres à travers la construction de leur futur siège social sur le site de La Chartreuse, à l'entrée ouest de l'agglomération.

Baptisé « **Campus Chartreuse** », cet ensemble architectural de 10 000 m² engagé dans la certification Haute qualité Environnementale offrira un cadre de travail flexible et collaboratif à plus de 600 collaborateurs du premier employeur de Castres (900 salariés) et du Tarn (2 400 salariés).

Le budget du projet s'élève à 25 millions d'euros. Les premiers collaborateurs y seront accueillis en mai 2025. Le bâtiment fera notamment appel à la géothermie et à l'énergie solaire pour assurer une très bonne autonomie énergétique.

Éric Ducournau, Directeur général des Laboratoires Pierre Fabre a souligné la qualité de l'accompagnement de la collectivité territoriale et rappelé que « *Ce projet est important pour nous car il nous permet de nous ancrer et répond à un choix d'implantation durable. Aujourd'hui Pierre Fabre fait 72 % de son CA à l'international, et fabrique 87 % des produits en France, ce qui est un caractère très atypique dans l'industrie pharmaceutique ou cosmétique* ».

10 000 M²

de superficie

600

collaborateurs

25 M€

de budget

ZA La Chartreuse

à Castres

MAI 2025

premiers
collaborateurs

480

postes de travail
« flex office »



HELLOPROJETS, LE DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ATTRACTIVITÉ

Dédié à l'accueil et à l'attractivité de Castres-Mazamet, le dispositif Helloprojets met en valeur les atouts du territoire et accompagne les entreprises locales dans leurs projets et leurs recrutements.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Le compte LinkedIn (936 abonnés au 30/12/2024) devient @Helloprojets Castres-Mazamet.
- Helloprojets ouvre ses services à l'alternance : rencontre avec les Bureaux Des Entreprises des lycées professionnels.
- Rencontres et contacts entreprises : Menguy's, Gaston et Galinier, Eurofins Langram, Get électronique/Bridgelec, Seppic, Cosmer, Dermoscent, Borchers, France contentieux. ...
- Présentation d'Helloprojets au pôle économique de la Sous-préfecture.
- 1 216 exemplaires du guide « S'installer à Castres-Mazamet » distribués en 2024.
- Forums emploi : participation au TAF, Forum de l'immersion à Labruguière, Places de l'emploi à Aussillon et Castres.
- Demande pour l'organisation d'un salon TAF en 2025 à Castres auprès de la Région Occitanie.
- Signature d'une convention de partenariat avec France Travail.
- Accueil de 38 internes au CHIC le 9 décembre, remise de pochettes en partenariat avec le CGR de Castres, L'Archipel, Les médiathèques et le Musée Goya.
- Participation à l'Université de la e-santé les 26 et 27 novembre.

LES ACTIONS EN COURS

- 26 mars 2025 : Forum « **Osez l'alternance !** » organisé avec France Travail et le Syndicat mixte pour l'enseignement supérieur.
- Demande auprès de la Région Occitanie pour l'organisation d'un salon TAF en 2026 à Castres.
- Préparation d'un job dating « **Tous ensemble vers l'emploi** » avec le CO le 14 mai 2025.
- Préparation de la 2^e édition du forum « **Osez entreprendre !** ».

Helloprojets et le service Action Économique sont impliqués dans le groupe thématique « Emploi et compétences » des Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) pour le bassin d'emploi sud Tarn, créés dans le cadre de la loi Plein emploi du 1^{er} janvier 2025.

- L'objectif 2025 est de mettre en avant l'industrie et plus particulièrement cette année les métiers de l'agroalimentaire dans le sud du Tarn. Préparation en cours d'un salon qui pourrait avoir lieu à Castres.

21

nouveaux arrivants accompagnés

7

emplois du conjoint

14

aides à la recherche de logement

35

entreprises locales inscrites à la CVthèque

2

aides à la recherche d'établissement scolaire

Provenance des nouveaux arrivants accompagnés : Mexique, Île-de-France, Algérie, Hauts-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nouvelle Aquitaine.

Zoom sur...

PREMIER FORUM OSEZ ENTREPRENDRE !

Organisé par la Communauté d'agglomération et France Travail, le forum **Osez entreprendre !** s'est tenu le mercredi 24 septembre à Castres. Cet événement mis en place pour la première fois a permis aux porteurs de projets de rencontrer, dans un même lieu, tous les intervenants pouvant les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches. Organismes institutionnels, chambres consulaires, collectivités territoriales, associations et réseaux dédiés à la création d'entreprise, service des impôts, banques et assurances...

260 participants, engagés à des degrés divers dans le processus de création d'entreprises, ont participé à cette première édition.

L'ACTION TOURISTIQUE

Nouvelle base de canoë, développement des circuits de randonnée en Montagne Noire, espace dédié à la via ferrata : les activités nature poursuivent leur montée en puissance.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- 1^{re} rencontre des partenaires touristiques le 6 février 2024 au Palais des Congrès de Mazamet : succès total avec plus de 150 personnes présentes cette matinée.
- Projet randonnées avec Géotrek, widget fourni par le Conseil départemental. L'Office de Tourisme a investi dans une tablette pour faire le recensement de tous les points à vérifier (panneaux, mobiliers, points de vue, espaces à faucher, etc.). En 2024, la moitié des sentiers ont été parcourus par le personnel de l'OT ainsi que par le guide de Moyenne Montagne Alexandre Lokteff.
- Blogueurs « Trip in Wild » en Montagne Noire : venue des blogueurs *Trip in Wild* sur le territoire de la Montagne Noire l'été 2024 (8 Offices de Tourisme) pour reportage photos/vidéos et blog.
- Agrandissement des bureaux de Mazamet avec inauguration le 6 juillet 2024 : création d'un espace dédié aux sports de pleine nature et à la location de baudriers de via ferrata.

29 722

visiteurs dans nos offices de tourisme

957

participants pour les animations estivales

3 805

personnes reçues en réceptif groupes

1 200

personnes ont loué des baudriers pour la via ferrata

1,2 million

de nuitées touristiques

21 000 €HT

de CA en boutique

285 000

visiteurs du site web

16 000

abonnés Facebook

2 300

abonnés Instagram



Zoom sur... CANOË SUR L'AGOUT

La faisabilité d'une base de canoë sur la rivière Agout était à l'étude depuis 2023. Diagnostic établi, créations de circuits, appel d'offres pour trouver un professionnel pouvant s'établir sur Castres, montage du dossier pour la PDESI (classement des circuits au niveau départemental) puis transfert du dossier au service communication de la Ville de Castres : la base de canoë a été ouverte par Eaurizon du 1^{er} juillet au 31 août 2024. 611 personnes ont effectué le parcours Découverte et 754 personnes le parcours Traversée.

LES ACTIONS EN COURS

- 2^e rencontre des partenaires touristiques à Mazamet le 6 février 2025.
- Poursuite de l'intégration des circuits de randonnées dans Géotrek.
- Nouvelles éditions : une carte anglais/espagnol et nouveau magazine de territoire.
- Création de 8 parcours découverte en Montagne Noire.
- Nouvelles caches de geocaching vont être créées sur l'agglomération.
- Animations de l'été.
- Agrandissement des bureaux de Castres.

L'AUTOROUTE A69

L'autoroute entre Castres-Mazamet et Toulouse a changé de statut en 2023, passant du projet au chantier. Les travaux ont progressé à un rythme soutenu, tandis que l'actualité était marquée par les offensives judiciaires des opposants et les affrontements entre zadistes et forces de police.

LE CALENDRIER 2024

• Autour du chantier

Une commission d'enquête parlementaire a été lancée à l'Assemblée nationale, en février, sur le montage juridique et financier du projet d'autoroute, Commission demandée sur le droit de tirage du groupe écologiste. Alors que l'audition des différents acteurs du dossier était en cours, cette Commission a été close le 9 juin 2024 par la dissolution de l'Assemblée nationale.

• 25 juin 2024

Le Conseil d'État déboute l'association qui avait déposé un recours contre le décret signé par la première ministre Élisabeth Borne pour l'avenant à la concession de l'A680 passé avec ASF.

• 10 juillet 2024

Le Conseil d'État déboute les associations qui demandaient la suspension en référé de l'exécution de la concession de l'A69.

• 25 novembre 2024

Les associations opposantes au projet ont mis en cause devant le tribunal administratif la validité des autorisations environnementales. Le 25 novembre 2024, lors de l'audience au Tribunal administratif de Toulouse, la rapporteure publique conteste la Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur. Le 9 décembre 2024, le Tribunal administratif annonce la réouverture de l'instruction et la tenue d'une nouvelle audition en février 2025.

• Affrontements autour de la ZAD

En bordure du territoire de l'agglomération de Castres-Mazamet, une ZAD s'est créée en début d'année 2024 à Saix, sur le tracé de l'infrastructure. La ZAD a été évacuée par les forces de police en octobre.

53 km pour l'A69 entre Castres et Verfeil

1 000 à 1 200 personnes employées sur le chantier

Zoom sur...

La construction du viaduc ferroviaire, de 110 mètres de long, a été réalisée en mars.

Les tabliers du viaduc routier sur l'Agout, de 147 mètres de long, ont été posés à partir du mois d'avril.

À la fin de l'année 2024, le concessionnaire Atosca indique que 55 % des travaux de terrassements sont terminés.

60 % des ouvrages d'assainissement ont été achevés.

Sur les 200 ouvrages d'art à construire, seuls 12 restent encore à assembler.

LES ACTIONS EN COURS

• Février 2025

Le principe d'une participation publique complémentaire est acté en février afin de faire baisser le montant de péage et de renforcer l'attractivité de l'autoroute. L'État, la Région et les collectivités locales participeront à hauteur de 42 M€.

• 27 février 2025

Le Tribunal administratif de Toulouse annule l'autorisation environnementale et donc l'arrêté préfectoral autorisant le chantier. L'État fait appel de cette décision et demande un sursis à exécution. La Région Occitanie, le Département du Tarn, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, la Communauté de communes Sor et Agout, la CCI du Tarn, les Laboratoires Pierre Fabre se joignent à cet appel.

• 28 mai 2025

La Cour administrative d'appel de Toulouse prononce le sursis à exécution de la décision du 27 février.

Les travaux peuvent reprendre.

L'AÉROPORT DE CASTRES-MAZAMET

Élément important de l'attractivité économique du territoire, l'aéroport de Castres-Mazamet a connu un trafic stable en 2024. La Communauté d'agglomération assure, à compter du 1^{er} janvier 2025, la présidence du Syndicat Mixte.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- L'activité aéroportuaire joue un rôle essentiel dans le développement économique et l'attractivité du territoire de Castres-Mazamet.
- En 2024, l'aéroport de Castres-Mazamet poursuit une activité régulière essentiellement tournée vers Paris-Orly, avec un trafic stable et des enjeux financiers importants.
- L'année 2024 se termine avec une nouvelle gouvernance pour 2025. En effet, le Syndicat Mixte et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn ont conclu un contrat d'affermage pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029. Il porte sur l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Castres-Mazamet.

27 160 passagers

7 103 mouvements dont
1 101 vols commerciaux

LES ACTIONS EN COURS

- Le retrait de la CCI du Tarn du Syndicat Mixte étant acté au 31 décembre 2024, la modification des statuts a été décidée. Dans ces conditions, la CACM a proposé d'assurer la gestion administrative et financière du syndicat et la présidence à compter de 2025.
- Les engagements financiers au fonctionnement de la plateforme et au financement de la ligne aérienne Castres-Orly sont maintenus pour 2024 conformément au protocole d'accord financier local et au contrat d'exploitation des lignes aériennes avec Chalais qui arrivera à terme le 31 mai 2026.

Zoom sur...

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE

Un exercice de sécurité civile de grande ampleur a été réalisé le samedi 30 novembre 2024, mobilisant près de 200 personnes, dont 56 sapeurs-pompiers, et simulant un accident entre deux avions avec une quarantaine de victimes fictives. Cet exercice NOVI (Nombreuses Victimes) associé à l'activation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) a permis de tester la coordination des secours et la gestion de crise, conformément aux obligations réglementaires européennes et françaises sans impact sur le trafic aérien ou routier.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

L'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale a franchi des étapes essentielles, avec le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

LES ACTIONS RÉALISÉES

Complémentaires dans l'élaboration du SCoT, la feuille de route du CODEV A69 et la restitution de « l'Atelier des Territoires » ont été présentées fin janvier dans deux réunions spécifiques. Dans la continuité, le début d'année 2024 s'est poursuivi par un séminaire organisé pour travailler sur le passage du PAS au DOO et débattre du pré-projet avec les élus et les techniciens. Ce séminaire tenu en février a pris la forme de trois ateliers SCoT, largement ouvert à de multiples partenaires. Courant avril, le PAS a également été présenté et discuté avec les élus de chacun des 3 EPCI séparément. Suite à un échange avec les personnes publiques associées, et l'intégration de leurs remarques, le PAS a été débattu en comité syndical le 16 juin. Une première réunion publique s'est tenue le 9 octobre à Mazamet. Elle s'inscrit dans la concertation menée tout au long de la démarche. C'est dans ce cadre également qu'ont été mis en place 3 panneaux d'exposition au siège de chacune des intercommunalités. Le DOO, qui devra être décliné selon un principe de compatibilité par les intercommunalités et les communes dans leurs documents d'urbanisme a été validé en COPIL du 12 décembre.

LES ACTIONS EN COURS

La suite de l'élaboration du SCoT passe par une étape d'arrêt du dossier, elle-même suivie d'une phase d'instruction du projet de plusieurs mois qui mène à l'approbation du document :

- délibération d'Arrêt du dossier de SCoT – comité syndical du 13 février 2025,
- consultation des Personnes publiques Associées (3 mois) avec notamment une réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, ainsi qu'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale,

63 %

C'est le taux d'effort de réduction de consommation d'espace par rapport à la période 2011-2021 inscrit dans le SCoT conformément aux orientations du SRADDET.

Zoom sur... L'ÉLABORATION DU SCOT

La nouvelle élaboration du SCoT Autan Cocagne s'est traduite par deux étapes essentielles au cours de l'année 2024. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) tout d'abord, qui a été débattu en comité syndical le 16 juin. Le consensus sur les grandes orientations a permis de poursuivre le travail sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ce document traduit les ambitions politiques du PAS en prescriptions, recommandations et mesures d'accompagnement. Sa validation fin décembre 2024 permettra de clore une étape essentielle de l'élaboration du SCoT début 2025 par le vote du dossier d'arrêt.

- enquête publique,
- reprise du dossier de SCoT,
- approbation du projet de SCoT en comité syndical pour la fin d'année,
- contrôle de légalité de mois à l'issue duquel le SCoT est applicable.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Mobilité, énergie, alimentation : le PCAET est un projet transversal et structurant pour la Communauté d'agglomération.

LES ACTIONS RÉALISÉES

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des actions déjà engagées :

- sur le volet mobilité, l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) se poursuit afin de mettre en œuvre une politique de mobilité adaptée au territoire pour réduire l'usage de la voiture et répondre aux enjeux environnementaux et de santé publique. Une session de travail de 3 heures avec les partenaires locaux a eu lieu lors de l'Atelier Mobilité du 14 mai 2024. Le Plan Vélo se poursuit dans les territoires avec la création d'itinéraires sécurisés et continus.
- sur le volet alimentation, le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** a démarré avec la réalisation du diagnostic agricole et alimentaire ainsi que l'organisation des Ateliers Alimentation. Issue de ce diagnostic, la stratégie alimentaire du territoire a été définie et des pistes d'actions ont émergé grâce à un travail collectif mené avec les partenaires.



LES ACTIONS EN COURS

- Poursuivre la dynamique initiée autour du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** afin de bâtir des fiches actions opérationnelles avec les partenaires et l'adopter au second semestre 2025.
- Poursuite du **Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)** : rédiger les fiches actions opérationnelles en engageant la discussion avec les différents partenaires, faire valider ces fiches actions puis engager les procédures de concertation et adopter le Plan de Mobilité Simplifié.



17

actions votées dans le PCAET

9

actions poursuivant leur mise en œuvre (PLPDMA, Plan Vélo, PDMS, Gestion de la ressource en eau, qualité de l'air, PAT, ENR, RSE, suivi du Plan Climat)

3

réunions de travail avec les partenaires (2 ateliers Alimentation et atelier Mobilité)

25

partenaires présents en moyenne par atelier

Zoom sur... QUATRE AXES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LES CONTRATS TERRITORIAUX

Bourgs-Centres, Réussite pour la transition écologique, Contrat territorial Occitanie...
les contrats territoriaux soutiennent la dynamique de l'agglomération.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Actualisé par voie d'avenant, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est désormais nommé **Contrat de Réussite pour la Transition Écologique** et devient l'outil de mise en œuvre au niveau le plus fin de la planification écologique dans un cadre pluriannuel d'engagement de l'État.
- Désignée chef de file pour la mise en œuvre des « **Approches Territoriales Intégrées** » (ATI) du Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027, la Communauté d'agglomération a réuni son premier comité de pilotage pour la pré-sélection d'opérations, permettant ainsi aux acteurs du territoire d'accéder à des financements européens dans la priorité 5 du Programme.

LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2024 DU CTO COMPREND 20 OPÉRATIONS POUR UN MONTANT TOTAL ESTIMÉ À 17 835 202 € HT :

Intitulé de l'opération	Maîtrise d'ouvrage	Montant de l'opération en € HT	Aides publiques sollicitées
AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS			
Requalification des espaces publics aux abords de l'Hôtel de Ville	Labruguière	1 201 622,50 €	325 000,00 €
Requalification urbaine entrée de Ville Route de Carcassonne	Labruguière	245 775,00 €	135 175,00 €
Végétalisation du cimetière	Aussillon	90 000,00 €	À déterminer
Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel avec aire de jeux inclusive	Noailhac	54 950,00 €	43 960,15 €
CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Contrat Global de Performance Énergétique	Mazamet	1 718 165,00 €	1 374 548,00 €
Réhabilitation du chenil	Aussillon	604 287,00 €	440 077,00 €
Réfection de la toiture de l'espace culturel et sportif J. Pradalié	Lagarigue	125 543,34 €	77 528,88 €
Remplacement du chauffage de la salle des fêtes	Valdurenque	15 693,00 €	12 554,41 €
INFRASTRUCTURES ET ACTIVITÉS CULTURELLES, TOURISTIQUES ET SPORTIVES			
Réhabilitation de la patinoire de l'Archipel	Communauté d'agglomération	3 185 000,00 €	2 190 000,00 €
Rénovation de la piste d'athlétisme du Travet	Castres	1 259 100,00 €	1 007 280,00 €
Aménagement d'un espace de loisirs, sportif et intergénérationnel	Aussillon	195 117,00 €	156 093,00 €
Création d'un pumptrack	Labruguière	128 200,00 €	76 920,00 €
Aménagement d'un gîte grande capacité Domaine d'En Laure	Labruguière	246 797,00 €	148 076,00 €
ENFANCE			
Création d'un nouveau groupe scolaire	Aussillon	5 564 706,00 €	3 020 916,00 €
Aménagement de l'accueil de loisirs « La Ruhe »	Aiguefonde	712 436,00 €	587 326,50 €
Désimperméabilisation de la cour de l'école Louis Pasteur	Labruguière	64 433,57 €	À déterminer
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE INNOVATION			
Réhabilitation de l'internat du Centre Hospitalier Intercommunal Castres-Mazamet	CHIC Castres-Mazamet	690 200,00 €	552 160,00 €
Extension de l'Institut de Formation des Métiers de la Santé	CHIC Castres-Mazamet	403 002,00 €	352 627,00 €
AMÉNAGEMENTS CYCLABLES			
Aménagement cyclable chemin du Salinal	Castres	1 259 079,00 €	1 007 264,00 €
Liaison douce chemin de Bonne Mort	Aussillon	71 096,00 €	À déterminer
TOTAL GÉNÉRAL		17 835 202,41 €	11 507 505,94 €

LES FONDS DE CONCOURS

La Communauté d'agglomération soutient et accompagne les actions de ses communes membres dans le cadre des fonds de concours.

LES ACTIONS RÉALISÉES

23 opérations ont bénéficié d'un fonds de concours de la Communauté d'agglomération en 2024.

BOISSEZON

- Travaux de voirie
- Réfection du mur de soutènement rue du Pont Rodier

CASTRES

- Quartier Soult - Aménagement de l'accès aux équipements culturels dont le multiplexe
- Réfection du revêtement des trottoirs du pont Villegoudou
- Aménagement de la rue Henri IV
- Démolition de la friche industrielle rotonde SNCF
- Renouvellement urbain du quartier de Laden Petit-Train - Aménagement et végétalisation des espaces extérieurs

CAUCALIÈRES

- Peinture des bureaux de la mairie
- Réfection de la toiture de la petite chapelle de l'église
- Réfection du plafond de la chapelle et du chœur de l'église
- Réfection de l'entrée de la salle communale
- Réfection des toits des bâtiments communaux
- Réfection de la rue du Lavoir

LAGARRIGUE

- Travaux de sécurisation et de modernisation de la rue du Ségala
- Travaux relatifs à la transition écologique de bâtiments communaux

NAVÈS

- Rénovation énergétique de l'école

NOAILHAC

- Panneaux de sécurité routière
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel avec aire de jeux inclusive
- Travaux de goudronnage

PAYRIN-AUGMONTEL

- Rénovation énergétique de la crèche Los Pitchounets

PONT DE LARN

- Aménagement du giratoire secteur Croix Rouge

SAINT-AMANS-SOULT

- Aménagement du cimetière protestant communal

VALDURENQUE

- Travaux divers bâtiments communaux et voirie

Zoom sur...

LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS

En dehors du champ de ses compétences, la Communauté d'agglomération soutient les investissements de ses communes membres dans le cadre d'un dispositif général d'intervention décliné en fiches thématiques et doté d'une enveloppe annuelle de 880 000 € complétée par un fonds annuel de 100 000 € réservé aux communes non urbaines. Une aide supplémentaire est accordée aux communes de Boissezon et de Caucalières dans la limite de 60 000 € par commune et par mandature.

Montant des fonds de concours attribués en 2024 par thème :

29 819,98 €

Valorisation du patrimoine

567 726,12 €

Valorisation des espaces publics

146 875,40 €

Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

110 366,89 €

Cohésion territoriale

20 192,00 €

Friches

TOTAL : 874 980,39 €

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec plus de 2 200 étudiants à la rentrée 2023-2024 et l'ouverture de nouvelles formations telles que le BUT informatique ou le *Campus de l'Alternance*, le campus de Castres-Mazamet poursuit sa progression.

LES ACTIONS RÉALISÉES

Campus de l'Alternance

Le chantier du Campus de l'alternance de la CCI du Tarn qui regroupe l'École Supérieure du Numérique du Tarn ESN81 et les formations de Purple Campus, a démarré sur le campus pour une ouverture prévue fin 2025-début 2026, avec un objectif de passer de 150 apprenants actuellement à 300 en 2026.

Nouvelle avancée pour le logement étudiant

Dans le cadre du Dialogue Territorial de la Vie Étudiante conduit sous l'égide du Rectorat, un partenariat entre l'OPH de Castres-Mazamet et le CROUS a permis l'ouverture sur le campus d'une vingtaine de nouveaux logements étudiants, avec une expérimentation de logement pour les alternants.

Parmi les autres actions

- L'aménagement-extension de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, pour lequel la Ville de Castres met à disposition le local nécessaire à l'extension.
- La poursuite du soutien apporté à la recherche par le Syndicat mixte, qui finance des doctorants à l'École d'ingénieurs ISIS, à l'IUT et sur la plateforme GALA de l'IMT Mines et a contribué à l'organisation d'un colloque de chercheurs en mai 2024.
- L'Université de la e-santé est revenue à ISIS en novembre, contribuant au positionnement du site et de son écosystème comme pôle d'excellence en santé numérique au sein de la Région Occitanie.
- Le lancement d'un projet d'encouragement des étudiants pour être, dans le cadre de leur mobilité internationale, « *Les étudiants ambassadeurs de Castres-Mazamet* ».
- L'encouragement des étudiants à l'entrepreneuriat avec, pour leur 3^e édition, le challenge SPRINT'EE et le concours « *Les étudiants créateurs de Castres-Mazamet* », dotés par la Communauté d'agglomération de 5 000 € de récompenses.

Zoom sur...

BUT INFORMATIQUE : UN 5^e DÉPARTEMENT POUR L'IUT

Le cinquième département de l'IUT sur le site de Castres, avec un BUT Informatique, a pris corps. Ce nouveau département a ouvert à la rentrée 2024 avec deux groupes soit, à terme 168 étudiants. Il vise à compléter l'offre régionale de formation supérieure dans le domaine de l'informatique sans faire concurrence aux BUT déjà existants. Du point de vue de la recherche, il va permettre de renforcer le potentiel d'enseignants-chercheurs de l'IRIT sur le site, sur la thématique de la santé numérique.



20 établissements
dont 4 universitaires

2 234 étudiants

Plus d'1/3 d'étudiants alternants

Taux de boursiers supérieur à la moyenne nationale (50 % à l'IUT)

Site essentiellement scientifique et technologique

3 filières principales : santé, numérique et chimie, avec une spécialité affirmée en santé numérique

50 personnes travaillant dans la recherche académique dont 26 Enseignants Chercheurs appartenant à 17 Laboratoires

15 doctorants déjà accueillis

3 plateformes d'innovation : ILIPACK (tests de transport-logistique, IUT) ; CONNECTED HEALTH LAB (Living Lab, École ISIS) ; GALA (galénique avancée, IMT Mines)



Plateaux techniques des lycées : ANNE VEAUTE, LA BORDE BASSE, SOULT-RIESS, ANDRE ALQUIER...



Fablab INNOFAB



Soutien à l'entrepreneuriat étudiant : challenge SPRINT'EE, concours Les étudiants créateurs



Campus de l'alternance à Castres

LES ACTIONS EN COURS

- Le lycée de La Borde Basse travaille à rassembler les partenaires potentiels pour créer un Centre des Métiers et des Qualifications en biotechnologies dont il porte le projet.
- L'achèvement des études pour l'antenne de l'ENSAV : l'étude de programme immobilier est réalisée, la recherche des voies et moyens de la réalisation de l'opération sur les plans juridique et financier dépend maintenant de la confirmation par l'école et son université de rattachement l'Université Toulouse Jean Jaurès, de leur engagement à inscrire cette antenne dans le projet stratégique de l'école.



Les formations à Castres-Mazamet

Effectifs année 2024-2025

2 302 étudiants

19 établissements

Centre Hospitalier InterCommunal du Pays d'Autun-Université Paul Sabatier
Institut de Formation aux Métiers de la Santé

- 75 Formation d'Aide soignant(e)
- 249 Formation d'infirmier(ère)

Lycée Saint Joseph - de La Salle

- 23 BTS Electrotechnique
- 14 BTS Fluide énergie domotique option Génie climatique et fluïdique
- 14 BTS Maintenance des Systèmes option Systèmes de Production
- 7 BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique option A
- 4 BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques

CCI du Tarn / Purple Campus

- 37 BTS Management Commercial Opérationnel
- 22 BTS négociation et digitalisation de la relation client
- 26 BTS Comptabilité gestion
- 16 Licence comptabilité contrôle et audit

CCI du Tarn / Ecole Supérieure du Numérique du Tarn

- 29 Bachelor Concepteur de Systèmes d'Information
- 16 Master Manager de solutions digitales et data
- 21 Master Expert réseaux infrastructures et sécurité

Lycée Anne Veaute

- 91 BTS Opticien Lunetier
- 100 BTS Prothésiste Orthésiste
- 12 Licence professionnelle optique

École Nationale Supérieure des Mines Plateforme de galénique avancée GALA

- 5 Doctorants / Post-doctorants

École Régionale du Numérique

- 16 Technicien supérieur système et réseaux

CFAAH du Tarn (Lavaur)

- 19 BTS A Agronomie Cultures Durables
- 30 BTS A Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Lycée agricole de Touscayrats (Verdalle)

- 36 BTS A Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Lycée Sout-Riess

- 12 Mention complémentaire technicien(ne) en soudage
- 24 BTS production - Métiers de la mode, chaussure et maroquinerie

INU Jean-François Champollion École d'Ingénieurs ISIS

- 142 Formation d'ingénieur Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé
- 45 Formation ISIS par apprentissage
- 3 Doctorants / Post-doctorants e-santé

Université Paul Sabatier IUT A site de Castres

- 186 BUT Chimie
- 149 BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
- 66 BUT Packaging Emballage et Conditionnement
- 227 BUT Techniques de Commercialisation
- 46 BUT Informatique
- 3 Doctorants / Post-doctorants

Université Jean Jaurès École Nationale Supérieure d'AudioVisuel

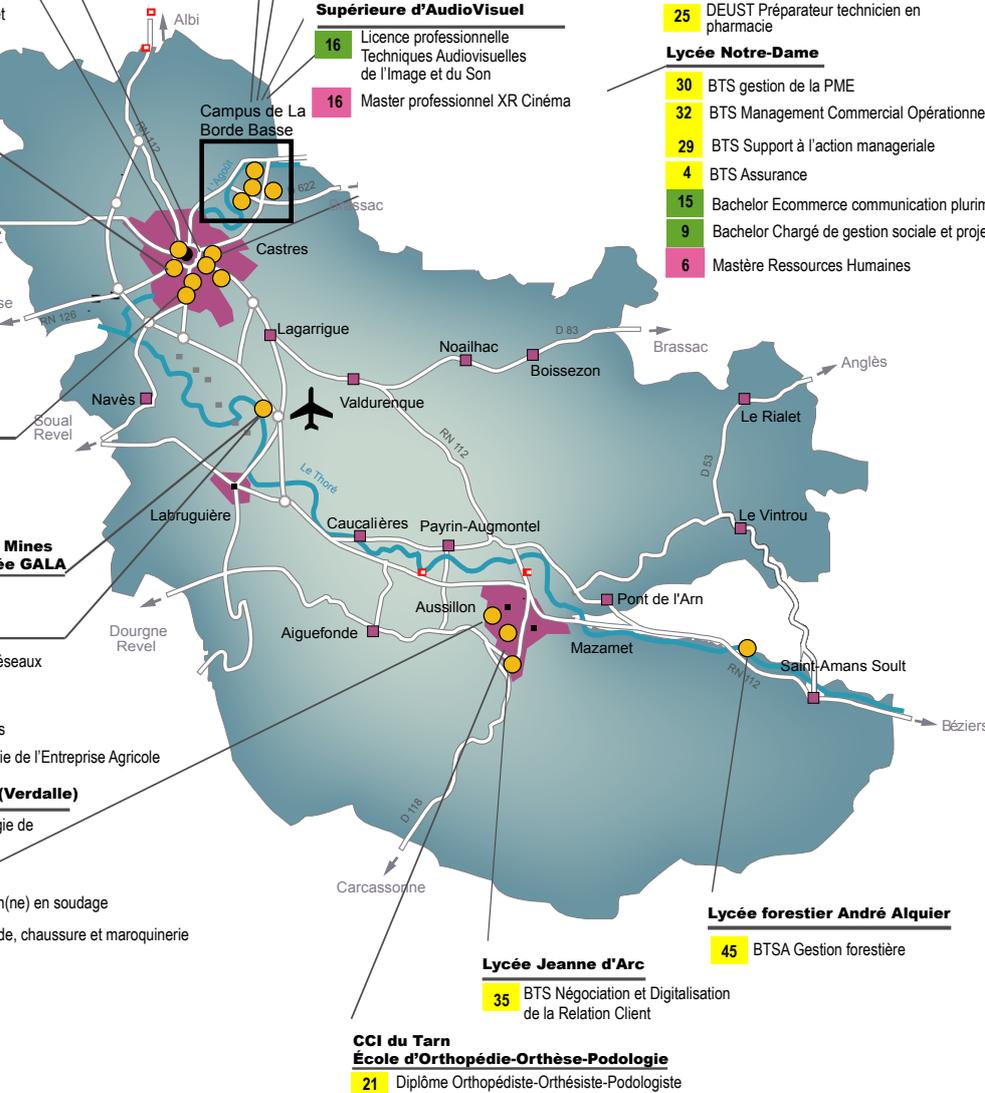
- 16 Licence professionnelle Techniques Audiovisuelles de l'Image et du Son
- 16 Master professionnel XR Cinéma

Lycée de La Borde Basse

- 49 CPGE Maths Physique et Sciences de l'Ingénieur
- 58 BTS Management Commercial Opérationnel
- 59 BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- 17 BTS Bioqualité
- 28 BTS Maintenance des Systèmes Option Systèmes de production
- 22 BTS Bio Analyses et Contrôles
- 21 BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie
- 25 DEUST Préparateur technicien en pharmacie

Lycée Notre-Dame

- 30 BTS gestion de la PME
- 32 BTS Management Commercial Opérationnel
- 29 BTS Support à l'action manageriale
- 4 BTS Assurance
- 15 Bachelor Ecommerce communication plurimedia
- 9 Bachelor Chargé de gestion sociale et projet RSE
- 6 Mastère Ressources Humaines



Légende : = Bac + 1 = Bac + 2 = Bac + 3 = Bac + 4 = Bac + 5 = Bac + 8

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'amélioration de l'assainissement collectif des hameaux reste une priorité dans de nombreuses communes du territoire.

LES ACTIONS RÉALISÉES

Les principales études et travaux d'assainissement ont été réalisés à Labruguière et à Noailhac :

- **Labruguière : hameaux de Caunan, la Récuquelle et de la Lande**

Les études de mise en conformité ont été réalisées et validées en 2024, pour l'ensemble des hameaux.

L'Agence de l'Eau et le Département du Tarn ont confirmé leur soutien financier.

- **Labruguière : avenue du Général de Gaulle**

Une partie de l'assainissement de l'avenue a été passée en séparatif. Les branchements d'assainissement nécessaires ont été réalisés afin que chaque habitation puisse se raccorder et cesser les rejets au milieu naturel.

- **Noailhac : hameaux de Pont du Grel, du Colombier et de la Rive**

Les études de mise en conformité ont été réalisées et validées en 2024.

L'Agence de l'Eau et le Département du Tarn ont confirmé leur soutien financier.

LES ACTIONS EN COURS

Compétence GEPU :

Poursuite et fin du Schéma Directeur avec présentation du plan d'action à l'échelle des 14 communes de l'agglomération, pour la fin de l'année.

Compétence assainissement :

Pour les dossiers prioritaires :

- hameaux des Tissous, des Gaux et des Bousquets à Labruguière : achèvement des travaux tranche 2,
- hameau de Caunan à Labruguière : démarrage des travaux de création de la station d'épuration,
- hameaux de Pont du Grel, du Colombier et de la Rive à Noailhac : démarrage des travaux de réhabilitation de la station d'épuration.

En complément :

- Suite des travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif sur l'avenue Charles de Gaulle à Labruguière (tranche 2).
- Passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement autour de la mairie de Labruguière.

- Diagnostic de fonctionnement de la station d'épuration de Lagarrigue.
- Études règlementaires des systèmes d'assainissement de Boissezon, Lagarrigue, Valdurenque et Labruguière.
- Réfection de 730m linéaires de la clôture de la station d'épuration de Labruguière.

Assainissement non collectif (ANC)

Géré par la SPL Eaux des Castres Burlats pour les 14 communes
12 200 habitants desservis
Taux de couverture : 15 % (01/01/2024)

Eaux pluviales urbaines (GEPU)

Gestion déléguée aux 14 communes
255 km de canalisations

Assainissement collectif

22 400 abonnés
330 km de réseau
48 habitations raccordées à Labruguière (Tissous, Gaux, Bousquets)

Eau potable

Géré par la SPL Eaux de Castres Burlats sur la commune de Castres
21 725 abonnés
437 km de réseau (01/01/2024)

Zoom sur...

L'ASSAINISSEMENT DANS LES HAMEAUX

La première tranche des travaux d'assainissement dans les hameaux des Tissous, des Gaux et des Bousquets à Labruguière a été réalisée. À présent, 48 habitations disposent d'un assainissement collectif raccordé sur le réseau existant de la commune.

Ces travaux identifiés comme prioritaires par le schéma directeur d'assainissement et les services de l'État permettront de supprimer les rejets directs des hameaux au milieu récepteur.

Le marché de travaux a été notifié en 2023 et subventionné à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau et 5 % par le Département.

L'HABITAT

Programme Local de l'Habitat, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, démolitions-réhabilitations dans le cadre de l'ANRU Laden Petit-Train : de nombreuses actions ont été menées en 2024.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- La rédaction de la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les centres-villes de Castres, Labruguière et Mazamet, pour une durée de cinq ans.
- L'opération ANRU Laden Petit-Train de renouvellement urbain s'est poursuivie selon le calendrier opérationnel prévu avec le début de la déconstruction avenue Albert 1^{er}
- Côté Petit-Train, les réhabilitations des bâtiments ont commencé en novembre 2023.
- La Communauté d'agglomération suit en régie la mise en place du permis de louer sur les communes d'Aiguefonde, Aussillon, Caucalières, Lagarrigue, Pont de Larn, Payrin-Augmontel, Saint-Amans-Soult, Valdurenque.
- Pour l'année 2024, 66 dossiers ont été déposés dont 41 avis favorables, 16 avis favorables avec réserves et 9 refus.
- Les communes de Castres, Mazamet et Labruguière instruisent elles-mêmes les permis de louer.
- Au cours du deuxième semestre 2024, a eu lieu la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Castres-Labruguière (système de vidéo protection, installations sanitaires et électriques, sécurisation, locaux techniques...).



LES ACTIONS EN COURS

- Poursuite de l'opération ANRU Laden Petit-Train de renouvellement urbain.
- Démarrage de l'OPAH-RU dans les centres-villes de Castres, Labruguière et Mazamet, pour une durée de cinq ans.
- La réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Aussillon-Mazamet est prévue en 2025.
- Actualisation des données et mise en place d'indicateurs automatisés dans le cadre de l'amélioration continue de l'observatoire de l'habitat et du foncier.
- Préparation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), document contractuel qui traduit les orientations de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) dans le cadre du projet stratégique fixé par le PLH.

Zoom sur...

BILAN À MI-PAROURS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2021-2026

Le bilan à mi-parcours du PLH fait apparaître :

- 42 % des objectifs de production de logements neufs sont atteints à mi-parcours, tous logements confondus : parc public et privé,
- des actions ont été menées pour renforcer l'attractivité du parc existant,
- la production de logements ciblée répond aux besoins du territoire,
- des actions sur l'équilibre de peuplement par la diversification de l'offre de logements se poursuivent.

335 200 €

d'aides à la réhabilitation de 649 logements sociaux.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

À l'image du nouveau Contrat de Ville qui a été établi pour la période 2024-2030, la Communauté d'agglomération est engagée dans une dynamique volontariste pour le développement de son territoire, et particulièrement de ses cinq quartiers prioritaires.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- L'opération « *Quartiers d'été* » a rencontré un franc succès avec 14 actions financées et 61 événements organisés sur l'ensemble du territoire, rassemblant près de 3 400 participants autour d'activités sportives, culturelles et citoyennes.
- L'année 2024 a également été marquée par une participation citoyenne active. À Castres, des marches exploratoires ont été menées à la rencontre des habitantes afin de recueillir leurs avis et mieux répondre aux attentes locales. À Aussillon, le Conseil citoyen a concrétisé le projet « *Mon quartier des arbres* », sécurisé par un appel à projet régional.
- Les partenariats avec France Travail et d'autres acteurs de l'insertion professionnelle ont été renforcés. Les rendez-vous emploi dans les quartiers, notamment les Jobs Trucks, ont pris de l'ampleur en intégrant davantage de partenaires.
- La fin d'année a vu la signature d'une nouvelle convention TFPB, illustrant l'engagement conjoint des bailleurs sociaux, de l'État et des collectivités locales pour une action de proximité renforcée.

LES ACTIONS EN COURS

- Un « *Cités Lab* » est en construction pour identifier et accompagner les porteurs de projets autoentrepreneurs, facilitant ainsi l'insertion professionnelle des habitants des quartiers.
- Des cafés partenaires sont organisés dans le cadre de la politique de la ville pour renforcer les collaborations locales. L'initiative « *Mon quartier propre* » s'étendra bientôt à l'ensemble du territoire.
- Des marches exploratoires et des diagnostics en marchant sont en cours pour mieux comprendre les besoins des quartiers et co-construire des solutions adaptées.

26

porteurs de projet ont mis en œuvre 38 actions.
La Communauté d'agglomération est intervenue sur 15 actions à hauteur de 53 000 €

Zoom sur...

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

En avril 2024, la signature du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » a marqué une étape clé pour le développement des quartiers prioritaires. Porté par une ambition collective, cet engagement réunit 21 signataires – État, collectivités, bailleurs et partenaires – autour d'actions concrètes en faveur de la cohésion sociale, du cadre de vie et du développement économique. Cette dynamique renouvelée traduit une volonté commune d'agir pour des territoires plus inclusifs et durables.

Le Contrat de Ville constitue la feuille de route de la Politique de la Ville.

Ce nouveau contrat de ville repose sur deux piliers principaux :

- un zonage actualisé (5 QPV dont 4 voient leurs périmètres agrandis ; seul le QPV du centre-ville de Castres reste identique)
- une participation citoyenne ravivée

Les enjeux prioritaires à l'échelle du territoire sont :



LA COLLECTE DES DÉCHETS

Biodéchets, textiles, expérimentation sur l'inversion des fréquences de collectes : la Communauté d'agglomération s'inscrit dans une dynamique d'amélioration constante, pour mieux collecter et contribuer à la réduction du volume de déchets résiduels.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Depuis le 1^{er} avril 2023, la Communauté d'agglomération a mis en place la Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères auprès des professionnels et établissements publics.
- Le service Gestion des déchets a continué de déployer cette redevance en 2024 : près de 40 structures sont concernées et plus d'une centaine ont été sensibilisées.
- La Communauté d'agglomération a conventionné avec l'éco-organisme Refashion, pour la prévention et la gestion des déchets de la filière textile d'habillement.
- La Communauté d'agglomération assure le nettoyage des abords des points de regroupement et des points d'apports volontaires. Les communes membres gèrent la salubrité publique. Citeo propose un accompagnement financier afin d'optimiser les opérations de nettoyage. Une convention a été signée afin d'établir un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) à l'échelle du territoire, effectif en 2025.

LES ACTIONS EN COURS

- En 2025, le mode de collecte sera modernisé pour les communes d'Aiguefonde, Aussillon, Mazamet et Payrin-Augmontel, avec la mise en place de bacs de type pointe diamant permettant un meilleur vidage et diminuant la casse des conteneurs.
- L'inversion des fréquences de collecte pour la commune de Navès est un succès (diminution de moitié des ordures ménagères), la Communauté d'agglomération étudie la possibilité d'élargir cette action à l'ensemble des collectes en porte à porte :
 - pour les particuliers : collecte des ordures ménagères tous les 15 jours et une collecte hebdomadaire pour les recyclables ;
 - pour les zones industrielles, un passage par semaine pour les ordures ménagères et bihebdomadaire pour les recyclables.



	2013	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Ordures Ménagères Résiduelles (kg/hab./an)	269	259	260	258	245	229	211	- 9 %
Papiers et emballages recyclables (kg/hab./an)	52	58	60	58	58	60	59	- 2 %
Verre (kg/hab./an)	23	27	28	27	30	27	27	0 %
Total (kg/hab./an)	344	344	348	343	333	316	297	- 6 %

Zoom sur...

LA COLLECTE DES BIO-DÉCHETS

La loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) impose le tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des usagers. La collectivité, en partenariat avec Trifyl, a mené une étude de mise en place de la collecte des biodéchets pour les particuliers avec des sacs orange dédiés. Les habitants du territoire ont pu trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} novembre 2023 dès la montée en charge de l'usine de traitement. En 2024, 425 tonnes ont pu être détournées des ordures ménagères soit 5,4 kg par habitant. En parallèle, la Communauté d'agglomération continue de mettre à disposition gratuitement des composteurs (individuels et collectifs). Au total, 10 125 foyers sont équipés.

ŒUVRER POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La sensibilisation se poursuit en direction des différents publics, particulièrement auprès des enfants et des étudiants.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Chaque année, les Saisons Étudiantes proposent des activités sportives et culturelles à l'ensemble des étudiants de Castres-Mazamet. Le service Prévention était présent afin de sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets avec la fabrication de déodorant.
- Pour la deuxième année consécutive, la Communauté d'agglomération a organisé une opération gratuite de broyage de végétaux dans les communes du territoire, avec la participation de l'entreprise BRF LAB'. Plus de 50 tonnes de broyat ont pu être récupérées par les habitants.
- La Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets a eu lieu du 16 au 24 novembre 2024, sur le thème « manger mieux, gaspiller moins ». Le service Prévention a proposé deux représentations (médiathèque Castres-Sidobre et cinéma Apollo) du spectacle « Elementerre mon cher Ratson » à destination des écoles. 330 enfants et accompagnateurs ont été sensibilisés.
- Un motion design sur la réduction des déchets a été créé afin de la diffuser sur les réseaux sociaux et les cinémas.
- Le service Prévention est intervenu au restaurant du CROUS afin de sensibiliser les étudiants au gaspillage alimentaire.

18 kg

par habitant (-9 %).

2

acteurs pour la récupération des textiles, linges et chaussures (TLC) : le Relais 81 et SRCE.

La quantité des ordures ménagères continue de diminuer.

55 bornes

393 tonnes de textile collectées, soit 5 kg/hab./an.

Zoom sur...

UNE CONVENTION POUR LES DÉCHETS TEXTILES

Les dernières caractérisations des ordures ménagères ont montré que 600 tonnes de textile d'habillement, linge de maison et chaussures sont présentes dans le bac à déchets ménagers. Afin de détourner ce gisement, la Communauté d'agglomération a conventionné avec l'éco-organisme Refashion, chargé de mettre en place la prévention et la gestion des déchets de la filière textile d'habillement dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP), afin d'encourager la sensibilisation des citoyens.

En 2024, deux collectes ont été menées :

- à l'école d'ingénieurs ISIS de Castres dans le cadre du festival des Campus ;
- en interne, auprès des agents de la CACM, pendant le mois de novembre pour marquer la Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets.

LES ACTIONS EN COURS

- Signature d'une convention avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), afin de mobiliser des jeunes volontaires pour des missions de prévention.
- Le service Prévention des déchets prévoit des interventions dans les médiathèques du territoire une fois par trimestre.
- Afin de poursuivre ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Communauté d'agglomération sera présente dans les cantines scolaires pour assurer des pesées et trouver des solutions pour diminuer ce flux de déchets.
- Révision des seuils de la redevance spéciale afin de favoriser le geste de tri. Ils seront désormais les suivants : gratuité jusqu'à 2 bacs d'ordures ménagères de 750 litres (3 auparavant) et 4 bacs de tri de 750 litres (2 auparavant).
- Pour faciliter la distribution des sacs orange, le service Prévention des déchets sera présent sur les marchés du territoire au printemps et à l'automne.

LE RÉSEAU LIBELLUS

Poursuite de la démarche de mise en accessibilité, adaptation des horaires, nouvelle application mobile : le réseau améliore son service aux usagers.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Refonte complète de la charte graphique du réseau de transports urbains Libellus: adaptation du logo, création d'une nouvelle ligne d'habillage pour les bus et navettes.
- Adaptation de certains horaires pour répondre aux contraintes et besoins du service.
- Poursuite du programme de mise en accessibilité des points d'arrêts.
- Achat d'un véhicule de 12 m 100 % électrique (véhicule de démonstration).
- Achat de 3 navettes thermiques (occasion).
- Mise à la réforme de 1 navette et 2 véhicules (12 m).
- Test différents véhicules électriques (navette et véhicule 12 m).
- Mise en service d'une application pour les usagers d'information en temps réel sur les horaires et passages de bus.
- Reprise de la desserte des Montagnès pendant la saison estivale 2024.

LES ACTIONS EN COURS

- Poursuite de l'adaptation des horaires et de mise en accessibilité des points d'arrêts sera poursuivi.
- Commande de trois véhicules (12 m) pour remplacement des véhicules de la ligne 10 (Castres-Mazamet).
- Remplacement de l'aire de lavage des véhicules sur le site de la poudrerie.
- Reprise de la desserte des Montagnès pendant la saison estivale 2025.



Zoom sur... ZENBUS, SUIVRE SON BUS EN TEMPS RÉEL

L'année 2024 a vu la mise en service de ZENBUS, une application d'information en temps réel sur les horaires et passages de bus.



480 arrêts desservis

28 autobus

7 minibus (navette)

1 minibus adapté au transport des personnes à mobilité réduite

1 véhicule de 7 places (TAD Boissezon)

7 987 703 euros TTC

Budget 2024 d'exploitation

1 654 383 euros TTC

Budget 2024 d'investissement

L'utilisation du Biocarburant Oléo 100 a permis une réduction des émissions de

452,44 tonnes de CO₂eq soit une réduction de 60 % en comparaison du gazole

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La collectivité organise le transport quotidien de plus de 5 000 enfants, dans tout le périmètre de l'agglomération.



LES ACTIONS RÉALISÉES

- Adaptation du réseau et des points d'arrêts en fonction des besoins et des effectifs.
- Reconduction du marché passé en 2023 avec les mêmes prestataires.

LES ACTIONS EN COURS

- Adaptation permanente du réseau et des points d'arrêts en fonction du public transporté.

5 000

élèves transportés
quotidiennement

400

points d'arrêts
desservis

Zoom sur...

UN SERVICE ADAPTÉ À LA POPULATION SCOLAIRE

Dans le cadre de sa compétence Transports, la Communauté d'agglomération organise les transports scolaires dans le périmètre de ses 14 communes membres.

La prise en compte des besoins est effectuée chaque année. La création et/ou la suppression des points d'arrêt du réseau intervient pendant l'été ou en début de rentrée scolaire en fonction des ajustements nécessaires liés aux inscriptions dans les différents établissements. Pour l'ensemble du public scolaire, les transports sont effectués par l'intermédiaire de transporteurs privés.

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES ET LA PATINOIRE

Après la réfection complète de la piste et du système de production de froid, la patinoire a rouvert ses portes aux clubs sportifs, aux scolaires et au grand public.

LES ACTIONS RÉALISÉES

Accueil des usagers

- Mise en place de films solaires sur le vitrage de la piscine de l'Archipel.
- Mise à niveau du matériel d'éclairage et de sonorisation de la patinoire.
- Nettoyage et reprise des gaines d'air de la CTA piscine.
- Organisations de soirées privées en patinoire (étudiants, lycéens, comité d'entreprise).

Accueil des associations sportives

- Participation aux actions de formations diplômantes (accueil de stagiaires BRJEPS).
- Accueil des examens du BNSSA et des CAEPMNS, des formations secourisme et sécurité au travail.
- Manifestations sportives, compétitions et challenges interclubs sur Castres et Mazamet (natation, plongée, water-polo...).
- Mise en place de stages: pompiers, photos, aisance aquatique, « J'apprends à nager »...

Accueil des scolaires

- Cloisonnement des vestiaires collectifs de la piscine de l'Archipel afin de respecter la mixité des publics et des âges.
- Instauration de la gratuité des créneaux de glace pour les écoles du territoire.

Augmentation de la fréquentation globale

311 897
personnes
accueillies

69 % pour le public

15 % pour les scolaires

16 % pour les clubs
et associations

LES ACTIONS EN COURS

- Réfection du pentagliss de l'Archipel.
- Récupération de la chaleur fatale des groupes froids de la patinoire pour chauffer les équipements de la piscine (air, eau des bassins, eau chaude sanitaire).
- Renouvellement des bâches iso thermiques des bassins de la piscine de Castres.
- Réalisation d'un projet de service et d'établissements en cours.



Zoom sur... RETOUR SUR LA GLACE

La patinoire du complexe de l'Archipel, à Castres, a rouvert ses portes le 1^{er} novembre, suite à des travaux de réhabilitation et de mise aux normes. Ces travaux ont compris : la démolition de la dalle actuelle et la réalisation d'une nouvelle aire de glace, le changement et la mise aux normes de la production de froid, la création d'une ouverture vitrée entre la banque à patins et la piste de glace, la récupération d'énergie et le remplacement du traitement de l'air, la mise en conformité des rambardes et des protections vitrées. Ces aménagements permettent de limiter les pertes énergétiques et l'impact sur l'environnement mais aussi de maîtriser les dépenses énergétiques, d'améliorer les coûts de maintenance et d'exploitation.

LE LAC DES MONTAGNÈS

Avec plus d'un millier de visiteurs par jour en saison estivale, le lac des Montagnès est un lieu privilégié de loisirs en pleine nature.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- La zone de stockage des bacs de regroupement située à l'entrée de la base de loisirs pour la collecte des ordures ménagères a été agrandie et la palissade entièrement renouvelée.
- La ligne d'eau de sécurité permettant de signaler la proximité du barrage (50 m en amont) a été remplacée en totalité (250 m).
- Le marché d'auscultation du barrage s'achevait en fin d'année 2024. Un nouvel appel d'offres a été lancé afin de renouveler la prestation pour 4 ans.
- Un prestataire a été retenu pour diagnostiquer le cheminement existant à l'intérieur du barrage afin d'améliorer la sécurité des agents vis-à-vis du risque de chute de plain-pied et de hauteur.
- Sécurisation du tirant d'air sous la passerelle piétonne : un prestataire a été retenu pour réaliser l'étude de faisabilité des scénarios envisageables.
- La lisibilité de l'échelle limnimétrique du barrage permettant le suivi de la hauteur du plan d'eau est réduite avec le temps. Elle va donc être remplacée dans le cadre de l'entretien courant pour l'auscultation du barrage.
- Les reconnaissances géotechniques du remblai aval du barrage doivent s'achever au cours du premier trimestre 2025. Elles permettront de réaliser les études de stabilité et d'érosion interne de celui-ci.

Zoom sur...

MODIFICATION DE L'AIRE DE PIQUE-NIQUE

L'accumulation d'incivilités en lien avec les feux au sol au niveau de l'aire de pique-nique située en rive droite du lac a incité la CACM à supprimer les barbecues de cette zone, en raison des risques d'incendie élevés.

Deux aires aménagées ont été créées sur l'aire de pique-nique située à l'est du plan d'eau. Elles sont chacune équipées de deux barbecues tri-foyers sécurisés et à l'écart de toute végétation susceptible de s'enflammer.

LES ACTIONS EN COURS

- Mise en place progressive de nouvelles tenues pour les maîtres-nageurs (jaune/rouge) conformément à la législation européenne.

4

Maîtres-Nageurs Sauveteurs présents sur site chaque jour, du 1^{er} juillet au 31 août

500 heures

de surveillance de la baignade durant les 2 mois d'été

+ de 1 000

personnes par jour

+ de 60

réservations de groupes sur la période, représentant environ 2 400 personnes



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Castres Centre, Castres Sidobre, Labruguière, Mazamet : avec ses quatre sites, le réseau des médiathèques favorise l'échange et le partage autour de la lecture, et développe un grand nombre d'actions culturelles.



LES ACTIONS RÉALISÉES

- L'adoption du Schéma de développement de la lecture publique de la Communauté d'agglomération.
- La poursuite des actions culturelles organisées chaque année par le réseau des médiathèques : Nuits de la lecture, Février en musique, Festival de l'Illustration Jeunesse, Prix du Marque-Page, « bouturothèque », Partir en livre, animations jeunesse de Décembre, Malles aux histoires et Racontines, ateliers créatifs, siestes musicales, Prix Mang'Akiba et Prix du Marque-Page, coups de pouce informatique, ateliers multimédia, généalogie, Mois du film documentaire...
- L'inauguration de rendez-vous donnant la parole aux usagers autour d'un sujet proposé par les bibliothécaires, les « Parlons ».
- Le développement des accueils de classes, de crèches et de structures sociales.
- La distribution de 74 000 lettres d'information et la création d'un compte Instagram.
- L'organisation de deux braderies pour donner une nouvelle vie aux livres.
- Le renouvellement du contenu et des thématiques des malles proposées aux enseignants, qui contiennent des livres mais aussi des jeux et des programmes scolaires.
- L'acquisition de matériel numérique : des tablettes tactiles, de nouveaux ordinateurs, un grand écran interactif pour la salle d'animation de Mazamet.

107 507

entrées en médiathèque

8 091

adhérents au réseau

3 560enfants accueillis
dans le cadre scolaire**4 269**participants aux actions
culturelles**9 000**nouveaux documents
achetés**37 476**nombre de prêts
de documents**LES ACTIONS EN COURS**

- L'acquisition de nouveaux meubles et le réaménagement des collections dans les médiathèques de Castres.
- Un partenariat avec le Musée Goya pour les Nuits de la lecture : rencontre d'un auteur, Paul Saint-Bris, auteur d'un roman sur la restauration de la Joconde.
- La réalisation d'un programme de réhabilitation des médiathèques de Castres accompagnée par une entreprise d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Nuit de la lecture

Zoom sur...

LA VENUE DE LA LAURÉATE DU PRIX DU MARQUE-PAGE, JULIE HÉRACLÈS

Depuis plusieurs années, le réseau des médiathèques organise un prix littéraire, le Prix du Marque-Page, récompensant un auteur de premier roman. Les jurés sont des lecteurs du réseau. Ils votent pour leur roman favori parmi 6 titres parus à la rentrée littéraire de septembre, présélectionnés par des bibliothécaires. En 2024, ce sont 34 adhérents qui ont participé à ce jury. La lauréate de l'édition 2024 du prix du Marque-Page, Julie Héraclès, est venue à la rencontre des lecteurs le samedi 28 septembre.

Organiser des rencontres avec des écrivains, c'est permettre à chacun d'entrer dans un univers et un processus d'écriture, mais aussi de livrer « en direct » des impressions de lecture, dans une ambiance toujours chaleureuse. C'est ainsi développer le goût du partage autour de la lecture. La sélection de l'édition 2025 du Prix du Marque-Page a été dévoilée en novembre 2024. 52 personnes sont d'ores et déjà inscrites pour participer au jury.

L'ESPACE APOLLO

Spectacles, soutien aux artistes, action culturelle et sensibilisation du jeune public :
L'Espace Apollo-Michel Bourguignon est un pôle d'animation majeur.

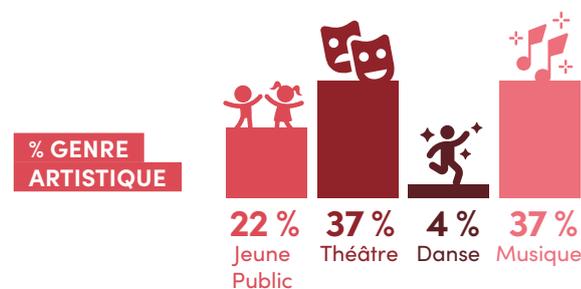
LES ACTIONS RÉALISÉES

L'Espace Apollo Michel-Bourguignon est géré grâce à une régie à autonomie juridique et financière qui a pour missions statutaires d'assurer :

La diffusion culturelle :

- Sous la forme de spectacles présentés essentiellement au sein de l'Espace Apollo ou dans le cadre de partenariats avec l'Adda du Tarn ou d'autres collectivités,
- Grâce à la délégation de service public visant à l'exploitation de deux salles de cinéma au sein de l'Espace Apollo permettant l'accueil d'une programmation grand public comme d'art et essai.

L'éducation artistique : fruit d'une collaboration avec les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles) dans le cadre de projets spécifiques (Plan chorégraphique départemental et Parcours théâtre de l'Adda du Tarn), ou ponctuels (travail de sensibilisation autour d'un spectacle ou d'une résidence d'artistes).



Zoom sur...

Les activités de diffusion de l'Espace Apollo Michel-Bourguignon consistent en :

- Une programmation abordant toutes les facettes du spectacle vivant : théâtre, arts du cirque, danse, musique, ainsi qu'une programmation spécifique jeune public, soit 36 manifestations réunissant 5 495 spectateurs,
- Une large offre de cinéma permise grâce aux trois salles (une grande et deux petites).

ACTIVITÉS ET FRÉQUENTATION (hors cinéma)

DIFFUSION : 36 représentations, soit :

- 13 représentations de théâtre,**
- 13 concerts de musique (dont 2 gratuits),**
- 2 représentations de danse,**
- 1 spectacle des arts du cirque,**
- 7 spectacles jeune public.**

FRÉQUENTATION : 3 132 spectateurs hors séances scolaires qui se répartissent en :

- Musique : 1 255 spectateurs,**
- Danse : 452 spectateurs,**
- Théâtre : 1 284 spectateurs,**
- Jeune public : 141 spectateurs.**

BUDGET ET FINANCES DE LA RÉGIE

Les principaux éléments à relever de la situation budgétaire sont :

- Des produits d'exploitation en hausse à 653 612,04 €, soit des produits d'activité à hauteur de 54 194,20 € et une participation de la CACM portée à 580 784,33 € intégrant de manière pérenne la charge de l'amortissement des travaux réalisés (normes accessibilité et aménagement de deux salles de cinéma) et une subvention exceptionnelle de 25 000 € au titre du 30^e anniversaire de l'équipement.

LES ACTIONS EN COURS

- Poursuite des partenariats avec les acteurs culturels et l'Éducation nationale afin d'assurer l'éducation artistique en direction des publics scolaires,
- Maintien d'une programmation diversifiée s'adressant à tous les publics.

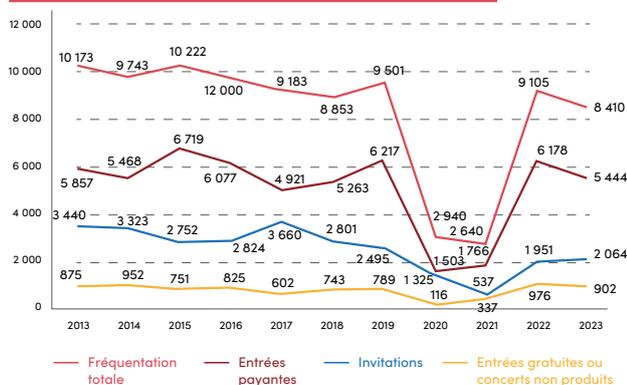
LO BOLEGASON

Scène de Musiques Actuelles, Lo Bolegason accueille des musiciens professionnels et amateurs de toute sensibilité musicale.

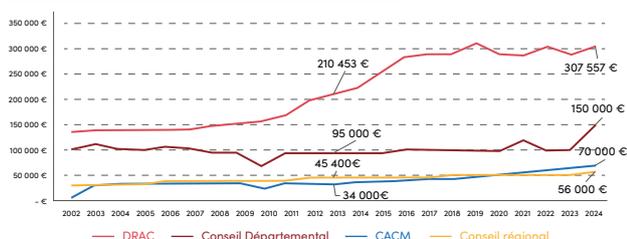
LES ACTIONS RÉALISÉES

Après la crise du COVID19, les activités de l'établissement ont repris en 2022 sans pouvoir revenir aux fréquentations antérieures.

FRÉQUENTATION DU PUBLIC PAR ANNÉE



HISTORIQUE DES SUBVENTIONS



ÉVÉNEMENTS

Sous l'effet des contraintes financières (augmentation des charges et baisse des recettes), le budget artistique 2024 d'un **montant 131 780 € en baisse** depuis 2022, a pourtant permis la réalisation de **34 concerts réunissant 7 563 spectateurs contre 36 concerts et 8 410 spectateurs en 2023** (les 22 concerts payants ont réalisé 5 105 entrées pour une recette billetterie de 92 432 €).

LES ACTIONS EN COURS

Les travaux du programme de mise aux normes d'accessibilité de l'équipement se poursuivent.

Zoom sur...

Labellisé Scène de Musiques Actuelles (SMAC) par le ministère de la culture, Lo Bolegason a pour vocation de favoriser le développement des musiques actuelles sur le territoire au travers :

- **La diffusion** avec l'organisation dans la salle de 525 places de concerts d'artistes reconnus et de groupes émergents, dont le festival « Les primeurs de Castres »,
- **Le soutien à la création** via l'accueil d'artistes en résidence,
- **La mise à disposition de 4 studios** de répétition et d'un studio d'enregistrement aux pratiquants locaux,
- **L'accompagnement de la pratique amateur** via la mise en place de dispositifs d'ateliers, de rendez-vous ressources permettant d'apporter information, conseil et aide aux musiciens,
- **La sensibilisation des publics** via des actions culturelles en partenariat avec des associations, des établissements scolaires et/ou en direction des personnes ne pouvant se déplacer.

Géré sous forme de régie personnalisée, Lo Bolegason, qui dispose d'une équipe de 8 salariés ayant aussi la charge et la gestion du bâtiment d'une surface de 750 m², est soutenu financièrement par la DRAC, la Région Occitanie et le Département du Tarn.



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN

Des antennes du Conservatoire sont présentes à Castres, Labruguière et Mazamet.



Depuis 2013, la Communauté d'agglomération participe au financement du Syndicat mixte départemental afin d'offrir aux élèves des communes de son territoire des conditions d'accès identiques à l'enseignement artistique.

Trois antennes du Conservatoire ainsi que son siège administratif sont présents dans l'agglomération : à Castres, le siège administratif et une antenne, situés dans les bâtiments mis à disposition par la commune, à Labruguière, une antenne située au sein du Rond-Point, équipement culturel géré par la commune et à Mazamet, une antenne située au sein de l'école du Gravas, gérée par la commune.

LES ACTIONS EN COURS

Les statuts du Conservatoire ont été révisés afin de permettre l'adhésion des intercommunalités au syndicat mixte départemental.

Toutefois, la Communauté d'agglomération a décidé de continuer à contribuer volontairement au financement du syndicat sur la base de sa participation 2019.

672 023 €

Budget engagé par la Communauté d'agglomération, dont **639 838 €** au titre de l'enseignement.

LES RESSOURCES

LA COMMUNICATION

Diffuser l'information, soutenir les initiatives et valoriser le territoire ainsi que son attractivité.

LES ACTIONS RÉALISÉES

Magazines Pôles Sud

- Pôles Sud n°74, mars 2024
- Pôles Sud n°75, juin 2024
- Pôles Sud n°76, septembre 2024
- Pôles Sud n°77, décembre 2024

Environnement et gestion des déchets

- Collecte des biodéchets (mis en place le 1^{er} novembre 2023) : un ensemble d'actions de communication ont été déployées tout au long de l'année : réseaux sociaux, affichage bus, presse...
- Opération broyage des végétaux du 19 octobre au 23 novembre 2024 dans les communes du territoire, avec la participation du professionnel Fabien Séguier.
- Développement de la redevance spéciale pour les professionnels (administrations, collectivités, établissements publics, entreprises, associations, commerçants, artisans...) collectée par la Communauté d'agglomération.
- Motion design sur la réduction des déchets.
- Collecte des textiles auprès des agents de la CACM.

Enseignement supérieur

- Édition des guides de l'étudiant et des formations 2024-2025.
- Les Saisons Étudiantes les 14, 16 et 17 octobre 2024 : ciné, musique, sports et animations sur le campus.
- 10 ans de la plateforme d'innovation ILIPACK.
- Ma soirée au musée.

- Concours des Étudiants créateurs de Castres-Mazamet : ce concours, qui a pour objet de soutenir l'entrepreneuriat étudiant et d'encourager la création d'activités nouvelles et l'émergence de startups innovantes sur le territoire, s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer à Castres-Mazamet un projet innovant à visée économique. Les lauréats bénéficient d'une dotation financière de la Communauté d'agglomération et d'un accompagnement par Castres-Mazamet Technopole. Remise des récompenses aux lauréats 2024 le jeudi 12 septembre à 18h.

Tourisme

- Mise à jour du dépliant d'information de la base de loisirs du lac des Montagnès.

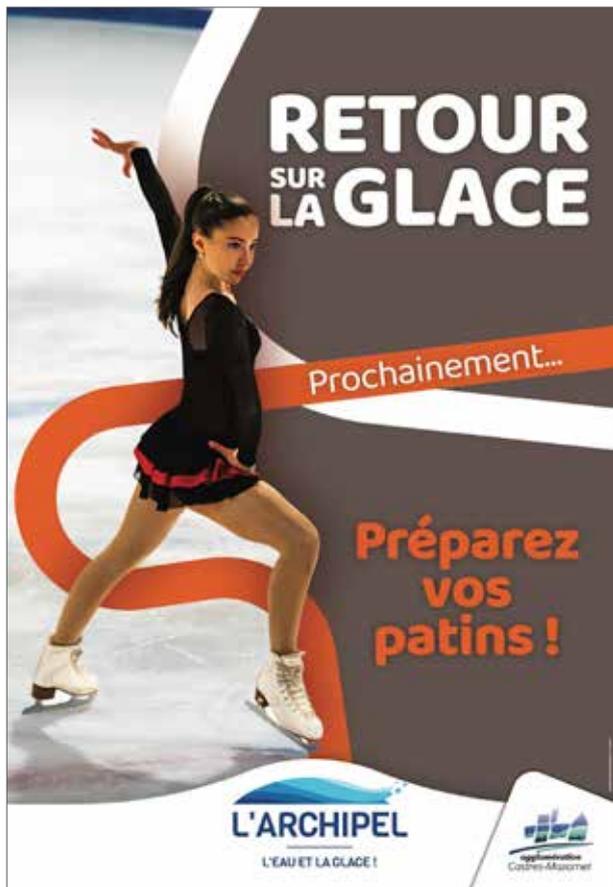
Équipements sportifs et de loisirs

- Campagne de communication pour l'ouverture de la patinoire avec diffusion dans les communes, sur le réseau de bus, promotion sur les réseaux sociaux.
- Décoration de la patinoire.
- Actualisation des supports d'information (dépliants, campagne d'affichage pour la promotion des horaires d'été...) pour l'Archipel et le Centre aquatique de Mazamet.

Habitat et Politique de la Ville

- De nombreux événements ont marqué l'année 2024 avec les *Marches exploratoires*, *Mon quartier propre* et le *Jeu en famille* où plusieurs supports de communication ont été diffusés.
- Lancement et diffusion du Contrat de Ville 2024-2030.





4

magazines imprimés en
47 000 exemplaires chacun

7 636

abonnés sur Facebook
(165 publications touchant 194 363 personnes)

128

publications sur Facebook

374

followers sur Instagram

LES ACTIONS EN COURS

Médiathèques

- Renouvellement de la campagne "4 médiathèques 1 seule carte".

Collecte

- Campagne de communication "A m'en donné" déclinée avec 3 sports différents.
- Tri des déchets au stade du CO.
- Livraison de nouveaux bacs de collecte "collecte bacs en pointe diamant".

Communication

- Campagne "L'agglo sur les réseaux".

Enseignement supérieur

- Ma soirée au musée : les jeudis 9 et 16 janvier 2025 de 18h à 20h30.
- Les étudiants ambassadeurs de Castres-Mazamet.

Habitat

- Lancement d'un concours de photos et de dessins du quartier Laden Petit-Train pour conserver une trace et un souvenir des habitants avant la démolition de la barre emblématique rue Albert 1^{er}.

ZAC du Causse

- Réhabilitation des totems d'entrées et de sorties de la ZAC du Causse et mise à jour des panneaux de localisation.

Libellus

- Une nouvelle charte graphique avec un nouveau logo a été lancée. Cela s'est traduit également par de nouveaux dépliants et une nouvelle livrée sur les bus et navettes du réseau. Et toujours une mise à jour régulière des différents supports : dépliants, arrêts de bus...
- Lancement de l'application mobile Zenbus pour savoir en temps réel, sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur, où se trouve le bus que l'on attend. Cette application permet également d'accéder à l'ensemble des informations concernant le réseau Libellus et de recevoir toutes les alertes en temps réel.



Transports scolaires

- Mise à jour des supports d'inscription.

Eau et assainissement

- Révision du zonage d'assainissement collectif de la commune de Noailhac : l'enquête s'est déroulée du lundi 29 avril 2024 9h au jeudi 16 mai 2024 18h30.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Mise en œuvre de solutions de sécurité, modernisation des infrastructures, des logiciels métiers et du parc matériel : les systèmes d'information sont en constante évolution.

LES ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'un nouveau marché de photocopieurs.
- Renouvellement partiel du parc informatique avec évolution du système d'exploitation vers Windows 11.
- Médiathèque : mise en place d'un nouvel espace public numérique (gestion de PCs et tablettes en libre-service).
- Évolution des logiciels métiers (dont le logiciel en charge de la gestion des courriers).
- Remplacement du logiciel de gestion de la cartographie applicative.

LES ACTIONS EN COURS

- Projets en lien avec le système d'information géographique (Liaisons douces, Observatoire du logement, Zone d'accélération de la production d'énergie renouvelables...).
- Phase deux de la migration de la téléphonie (Archipel, Centre aquatique, Apollo).
- Installation et paramétrage d'un logiciel de photothèque pour le service Communication.
- Installation d'équipements de sécurité.
- Mise en place d'un centre de services informatiques.
- Nouveau marché télécom (téléphones fixes et mobiles).
- Migration de la suite bureautique.

Zoom sur...

REFONTE DE LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

L'année 2024 aura été marquée par l'évolution de l'infrastructure de messagerie et d'annuaire et également par la mise en œuvre de nouvelles solutions de sécurité.

Plus de 1000 boîtes aux lettres électroniques et comptes utilisateurs ont été migrés vers les nouveaux serveurs qui offrent désormais des mécanismes de « haute-disponibilité ».

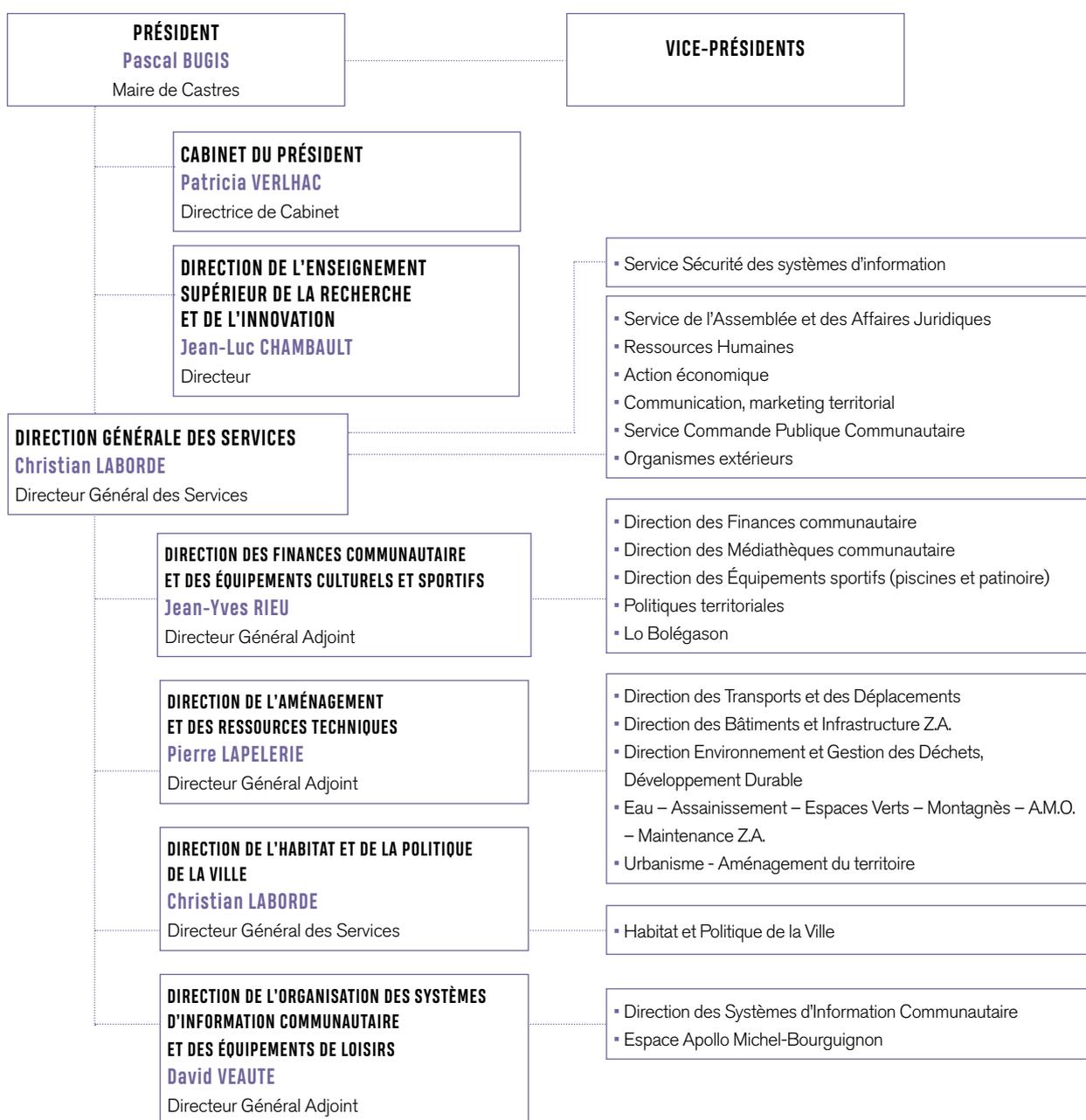
Le projet mené sur plusieurs mois aura permis de refondre en profondeur l'architecture technique et logicielle de la messagerie électronique et des services d'annuaire des différentes collectivités.

	Ville de Castres	CCAS	CACM	SPL Eaux de Castres Burlats
Ordinateurs fixes, hybrides et portables	563 <i>(hors écoles)</i>	50	240	40
Systèmes d'impression (copieurs et imprimantes)	183	6	38	7
Téléphonie Fixe	653	66	190	35
Téléphonie Mobile	316 <i>(Abonnements téléphones et tablettes)</i>	21	230 <i>(Abonnements téléphones et tablettes)</i>	71
Abonnement M2M (Machine to machine)	13	/	84	90
Reprographie (sur toutes les entités)	550 000 éditions			
Demandes GLPI (sur toutes les entités)	2 814 demandes			

LES RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DES SERVICES

L'organisation des services de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet est structurée autour de six directions, confiées au Directeur Général des Services et à trois Directeurs Généraux Adjoints (à temps non complet) suivant l'organigramme schématique ci-dessous :



LES EFFECTIFS

Les effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération, **369 agents** au 31 décembre 2024, se répartissent comme suit :

253 agents permanents (223 titulaires, 30 contractuels) affectés dans les 6 directions :

- Direction Générale des Services (20)
- Direction de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (2)
- Direction des Finances Communautaire et des Équipements Culturels et Sportifs (79)
- Direction de l'Aménagement et des Ressources Techniques (114)
- Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville (15)
- Direction de l'Organisation des Systèmes d'Information Communautaire et des Équipements de Loisirs (23).

114 agents contractuels non permanents, recrutés pour assurer le remplacement d'agents titulaires indisponibles ou pour renforcer ponctuellement les services en période de surcroît d'activité.

S'ajoutent à ces effectifs 2 agents en contrats de droit privé, un apprenti et un adulte relais, ainsi que des vacataires pour des missions bien précises et ponctuelles.

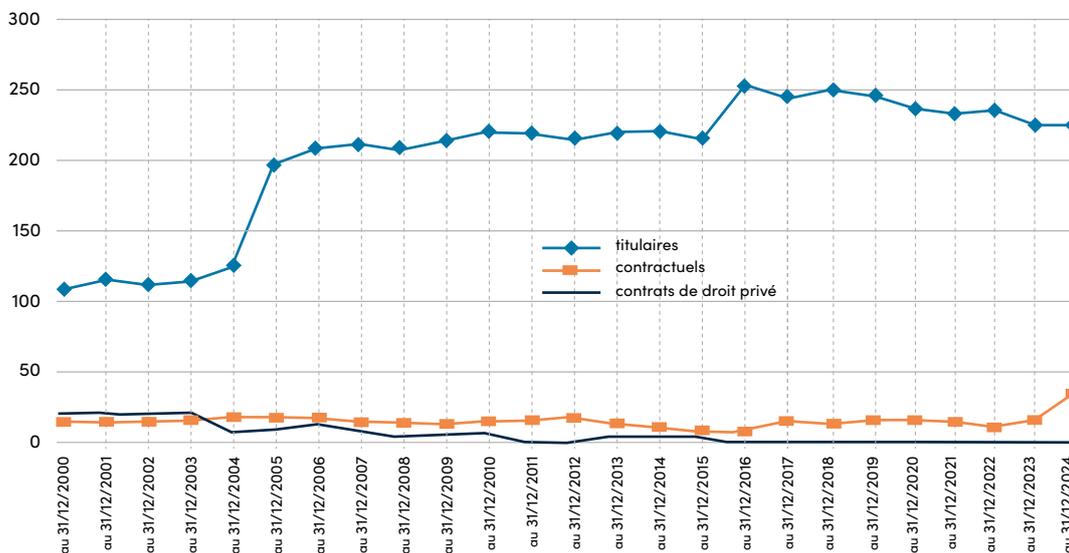
Par rapport à 2023, l'effectif total des agents permanents augmente de 19 agents ; celui des agents titulaires reste stable mais celui des agents contractuels sur des postes permanents ou accédant à un Contrat à Durée Indéterminée augmente.

Le nombre de contractuels non permanents est en légère diminution à la date du 31 décembre 2024, - 1 agent.

Les agents de catégorie C, qui constituent l'essentiel des effectifs, sont principalement affectés au service environnement/gestion des déchets, à la régie des transports Libellus, à l'Archipel et au Centre aquatique de Mazamet, aux Médiathèques.

La moyenne d'âge de l'ensemble des agents de la collectivité est de 45 ans (51 ans pour les agents permanents, 39 ans pour les agents contractuels non permanents).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS DE 2000 À 2024



2001 : transfert des agents de l'Archipel et de la régie des transports Libellus

2005 : transfert des agents de la collecte des déchets ménagers à la CACM

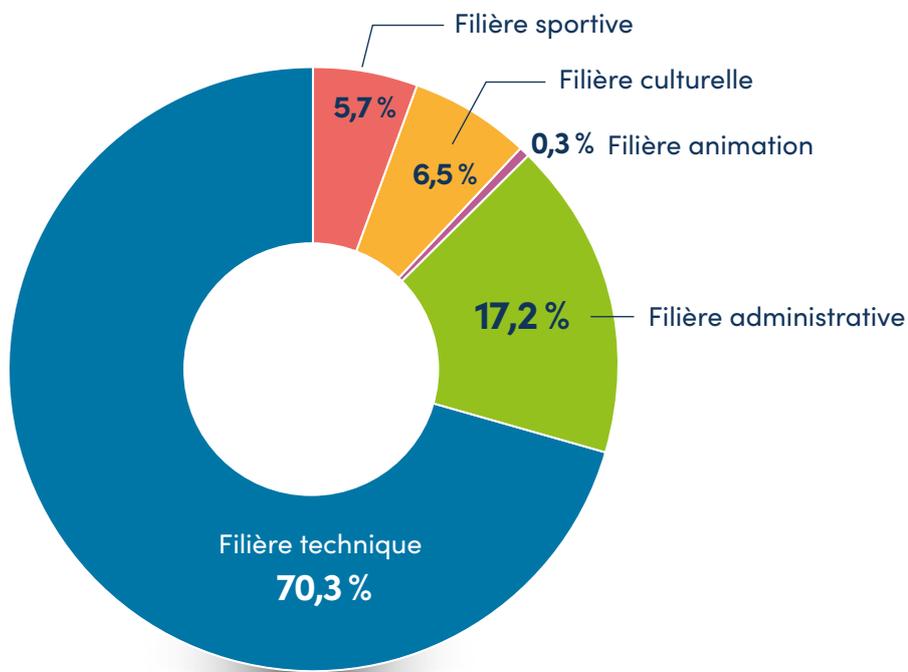
2016 : transfert des agents des médiathèques, du Service Informatique de la Ville de Castres pour la création de la Direction

des Systèmes d'Information Communautaire ; et transfert à la Ville de Castres de 2 agents pour la création du Service de Commande Publique Communautaire

2017 : transfert des agents du Service des Finances de la Ville de Castres pour la création du Service des Finances Communautaire ; transfert des agents des aires d'accueil des gens du voyage.

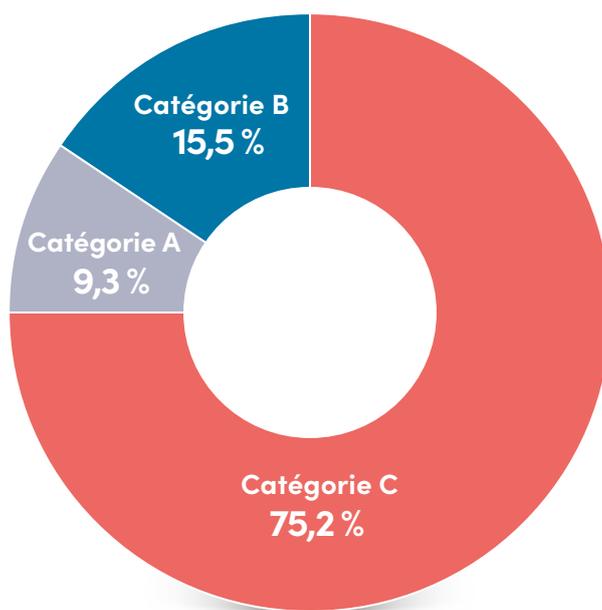
RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE

TITULAIRES ET CONTRACTUELS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

TITULAIRES ET CONTRACTUELS



LA FORMATION

Avec le plan de formation 2024/2026, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet poursuit les actions de formation pour la prévention de la santé sur le lieu de travail et l'amélioration des conditions de travail.

Comme les années précédentes la priorité est donnée aux formations nécessaires au bon fonctionnement des services,

réglementairement obligatoires en hygiène et sécurité, ainsi qu'à celles visant à améliorer l'adaptation de l'agent au poste ou aux nouvelles technologies.

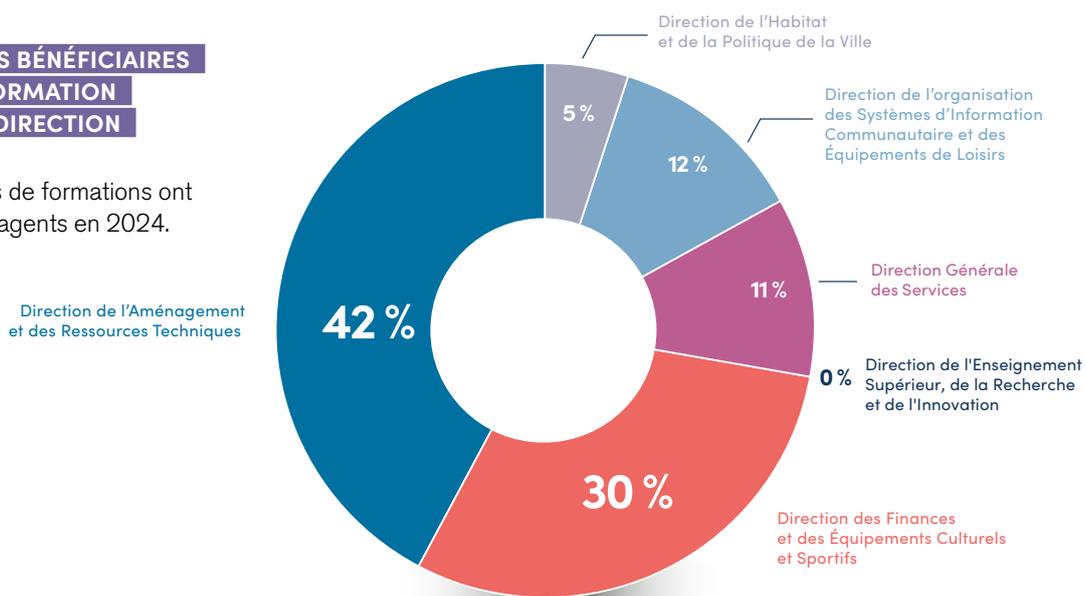
Les actions de formation aux secours à personne (Prévention et Secours Civiques, Sauveteurs et Secouriste du Travail, ...) ont été reconduites.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR AXE ET PAR DIRECTION

Axe de formation	Direction Générale des Services	Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Direction des Finances Communautaire et des Équipements Culturels et Sportifs	Direction de l'Aménagement et des Ressources Techniques	Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Direction de l'organisation des Systèmes d'Information Communautaire et des Équipements de Loisirs
Formations Hygiène - sécurité	15	0	32	84	8	24
Formations d'adaptation des agents aux évolutions technologiques	15	0	45	22	5	15
Formations visant à parfaire l'adaptation des agents à leur poste ou liées à un projet professionnel	5	0	20	29	5	2
Préparations concours/examens	2	0	3	0	0	0
Formations obligatoires après nomination	0	0	2	9	0	0

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR AXE ET PAR DIRECTION

Au total 450 actions de formations ont été dispensées aux agents en 2024.



LES INSTANCES PARITAIRES

Réunion des instances paritaires

Le Comité Social Territorial s'est réuni 2 fois en 2024, le 4 juin et 17 septembre; la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail s'est réunie le 4 juin 2024.

Déroulement de carrière des agents

Pour la promotion interne (changement de cadre d'emploi): l'avis du Centre de Gestion du Tarn est obligatoire pour les collectivités affiliées. Ce dernier a établi au mois de juillet 2024 les listes d'aptitude des agents pouvant accéder au cadre d'emploi supérieur. L'autorité territoriale de la Communauté d'agglomération a ensuite décidé de la suite à donner.

Pour les avancements de grade (au sein d'un même cadre d'emploi): conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables depuis le 1^{er} janvier 2021 (notamment la loi n°2019-828 du 6 août 2019) ces mesures relèvent entièrement de la décision de l'autorité territoriale de la Communauté d'agglomération, elles ont été mises en œuvre au mois d'octobre 2024.

Les besoins des services, la manière de servir des agents, la conformité aux Lignes Directrices de Gestion ainsi qu'au principe d'égalité entre les femmes et les hommes, les crédits disponibles, sont systématiquement pris en compte pour les décisions relatives aux déroulements de carrière des agents.

Bénéficiaires d'un avancement de grade en 2024:

- Filière administrative: 4 agents; 2 femmes cat. C / 1 femme cat. B / 1 femme cat. A
- Filière technique: 11 agents; 9 hommes cat. C / 2 hommes cat. B
- Filière culturelle: 2 agents; 1 femme cat. C / 1 femme cat. A
- Filière sportive: 1 agent; 1 homme cat. B

Bénéficiaires d'une mesure de promotion interne en 2024:

- Filière administrative: 2 agents; 2 femmes cat. B
- Filière technique: 3 agents; 1 homme cat. A / 1 homme cat. B / 1 homme cat. C

ACTIONS SPÉCIFIQUES 2024

Maintien des dispositions relatives au télétravail

Le télétravail, mis en œuvre en urgence pendant la crise sanitaire de Covid-19, conformément à l'accord national du 13 juillet 2021, a été reconduit en 2024 en application de la délibération du Conseil communautaire n° 2021/418 en date du 13 décembre 2021. Le télétravail est limité à un jour par semaine (pouvant être fractionné en deux demi-journées) compatible avec les nécessités de service, après avis du chef de service et du directeur général des services, sur décision de l'autorité territoriale. Cette forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux où il est affecté sont réalisées hors de ces locaux en utilisant les technologies de l'information et de la communication repose sur des principes inchangés depuis 2021: le volontariat (le télétravail doit faire l'objet d'une demande écrite de l'agent), l'alternance (entre travail sur site et télétravail), la réversibilité (l'autorité territoriale et l'agent concerné peuvent mettre fin au télétravail après respect du délai de prévenance), l'accès des agents aux outils numériques fournis par l'employeur.

Mesures salariales et assimilées

En application du décret n° 2023-519 du 28 juin 2023, 5 points supplémentaires d'indice majoré ont été attribués à tous les agents publics à compter du 1^{er} janvier 2024 afin de revaloriser leur rémunération.

En application du décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la Fonction Publique Territoriale, de la délibération du Conseil communautaire n°2024/025 du 5 février 2024, cette prime non obligatoire a été versée aux agents éligibles au mois de mai 2024 afin de soutenir leur pouvoir d'achat. Les principales dispositions relatives à son versement sont les suivantes: sont concernés les agents titulaires ou contractuels de droit public nommés ou recrutés avant le 1^{er} janvier 2023, ayant perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, employés et rémunérés au 30 juin 2023. Le barème prévu par le décret précité fixe un montant maximum pour cette prime qui varie entre 300 € et 800 € en fonction de la rémunération brute perçue par l'agent.

En application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics à leur financement, de la délibération du Conseil communautaire n° 2024/147 du 25 septembre 2024, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet participera à la couverture des risques en matière de prévoyance selon la procédure de labellisation à hauteur de 20 % du montant mensuel de référence actuellement fixé à 35 €, soit une participation de 7 € par mois et par agent à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette participation concerne les agents en activité, titulaires, stagiaires et contractuels de droit public ou de droit privé.

Création de deux nouveaux services

- Service Sécurité des Systèmes d'Information : dans le cadre d'une démarche de prévention des nouveaux risques concernant les systèmes d'information ce nouveau

service confié à la Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations (R.S.S.I.) sera mutualisé. Il devra notamment, définir et mettre en œuvre la politique de sécurité des systèmes d'informations, garantir la sécurité et la disponibilité du S.I. au travers de missions d'analyse des risques d'audit et d'évaluation des solutions, assurer la sensibilisation la formation et le conseil des utilisateurs sur les enjeux de la sécurité, assurer la veille technologique réglementaire et juridique.

- Service Politiques Territoriales : ce nouveau service permettra d'optimiser la mise en cohérence et en perspective des Politiques Territoriales, la gestion des cofinancements de la Communauté d'agglomération et de la Ville de Castres, la gestion du régime de fonds de concours de la Communauté d'agglomération ainsi que le suivi des syndicats mixtes : SCoT, Aéroport, Enseignement supérieur. Lors de sa création, ce service est composé d'une cheffe de service, d'une adjointe, d'un(e) agent(e) comptable choisi(e) au sein du service des Finances communautaire.

LES FINANCES

LES FINANCES

Le rapport financier de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet (CACM) est réalisé sur la base des comptes administratifs et des comptes de gestion 2024.

Le budget de la CACM est composé d'un budget principal (M57) et de quatre budgets annexes d'activités administratives ou industrielles et commerciales :

- locations immobilières (M4 - H.T.)
- zones d'activités économiques (M57 - H.T.).
- transports (M43 - T.T.C.)
- assainissement (M49 - H.T.)

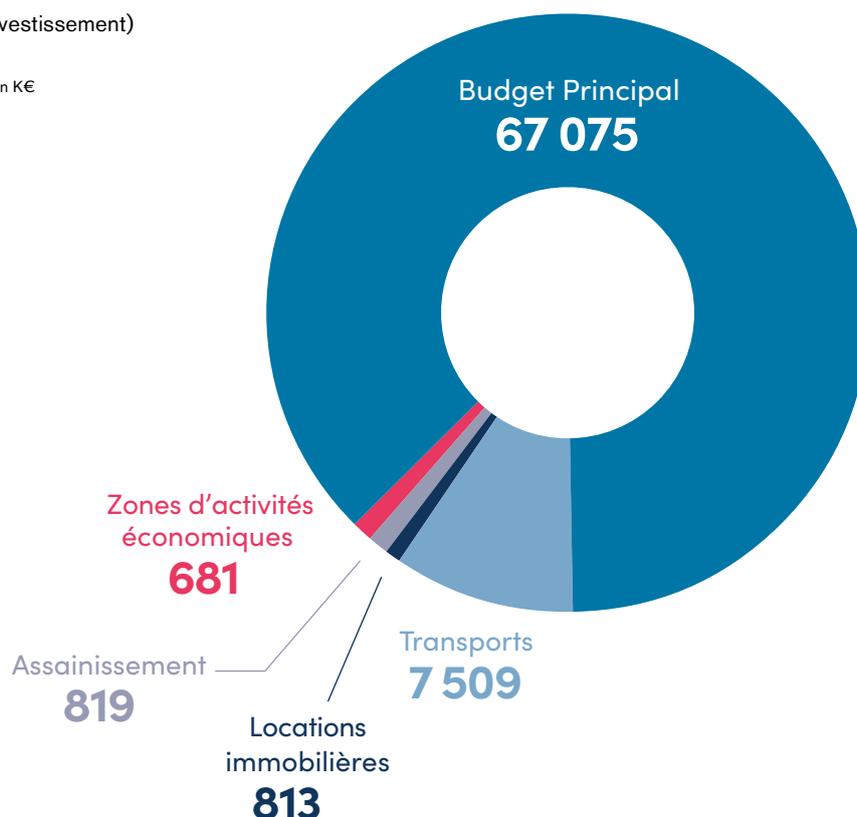
En 2024, les dépenses réelles totales pour l'ensemble des budgets s'élèvent à 76 896 K€ se répartissant de la manière suivante :

► **RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES
PAR BUDGET**

(fonctionnement et investissement)

76 896 K€

Source: CA 2024, montants en K€



LE BUDGET PRINCIPAL

LE FONCTIONNEMENT

Le budget de la Communauté d'agglomération est composé de plusieurs types de dépenses se répartissant de la façon suivante :

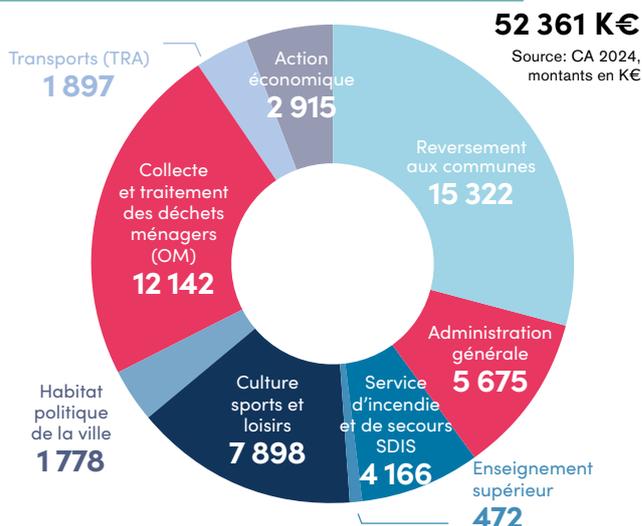
- l'exercice de ses compétences propres : les plus importantes d'un point de vue financier sont : la collecte et le traitement des déchets ménagers, la gestion des équipements sportifs et culturels, tels que les équipements aquatiques et les médiathèques, l'action économique, l'habitat et la politique de la Ville et le soutien à l'enseignement supérieur ;
- les participations obligatoires aux organismes tels que le service d'incendie et de secours du Tarn notamment, ou à des syndicats mixtes dont elle est membre (Trifyl, Conservatoire de musique et de danse du Tarn...);
- la solidarité financière avec les communes, au travers du versement de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire pour 15,3 M€.

► PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réelles de fonctionnement en K€ arrondis	CA 2024	Recettes réelles de fonctionnement en K€ arrondis	CA 2024
Charges à caractère général	9 643	Atténuation de charges	169
Charges de personnel	12 788	Produits des services	3 401
Atténuation de produits	15 322	Impôts et taxes	42 546
Autres charges de gestion courante	14 035	Dotations et participations	12 019
Charges financières	1 741	Autres produits de gestion courante	515
Charges spécifiques	3	Produits spécifiques	30
Total	53 532	Total	58 681

S'agissant des dépenses de fonctionnement, leur répartition par politique publique¹ est la suivante :

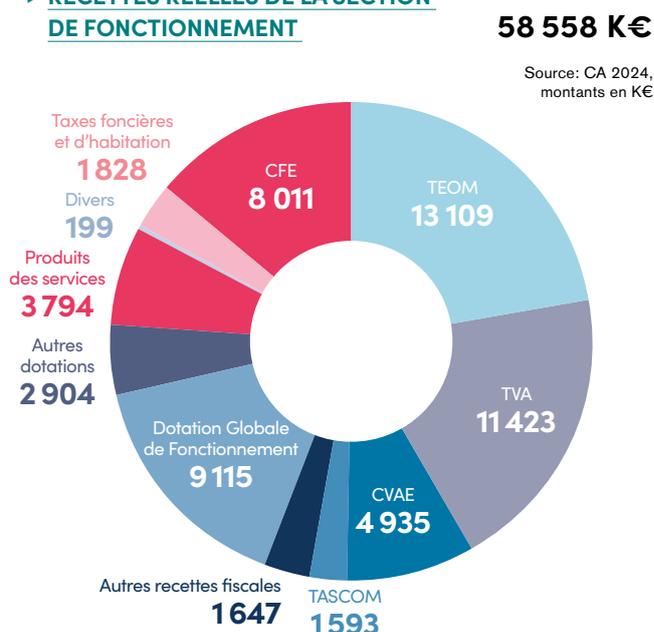
► BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES



¹ Les dépenses de personnel, les frais financiers et les charges générales sont regroupées dans le poste administration générale.

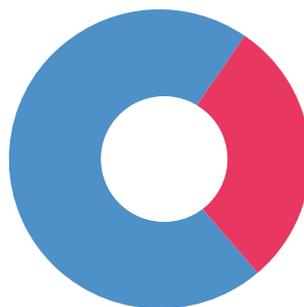
Pour financer ces dépenses, la Communauté d'agglomération dispose des ressources suivantes, qui progressent de 3,9 % par rapport à 2023, essentiellement grâce aux produits, les produits des services (+ 11,65 %) et les autres dotations (+9,4 %). L'ensemble des recettes fiscales, à l'exception de la TEOM restent stables :

► RECETTES RÉELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



► **BUDGET PRINCIPAL - RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Autres dépenses de fonctionnement
37 039



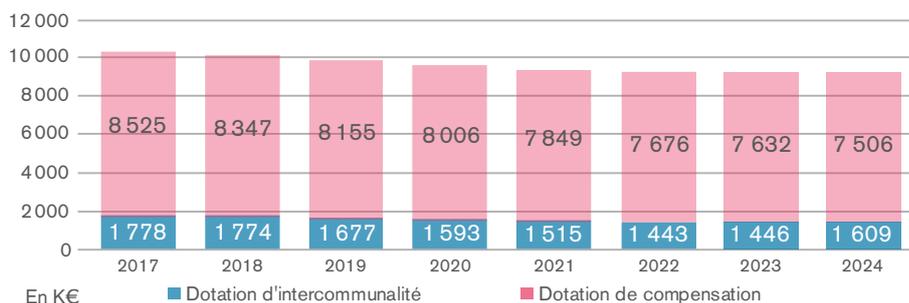
Reversement aux communes
15 322

- S'agissant de la **fiscalité**, la Communauté d'agglomération a perçu en 2024, les taxes suivantes qui représentent 73 % des recettes de fonctionnement :
 - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en lieu et place de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), affectée à la collecte et au traitement des déchets ménagers,
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires;
 - Taxe foncière et taxe additionnelle sur les propriétés non bâties,
 - Fiscalité sur les entreprises : cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER).

Outre les ressources fiscales, la Communauté d'agglomération perçoit les recettes suivantes :

- **Dotations de l'État** avec essentiellement la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui représente 16 % des recettes de fonctionnement et dont le montant est stable en 2024 par rapport à 2023 (+0,4 %).

► **ÉVOLUTION DE LA DGF**



L'INVESTISSEMENT

► **PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses réelles en k€ arrondis	CA 2024	Recettes réelles en k€ arrondis	CA 2024
Remboursement dette en capital	3 377	Dotations et fonds propres (y compris affectation)	2 299
Études, acquisitions et travaux	7 275	Subventions	1 839
Subventions d'équipement, fonds de concours	2 422	Emprunts	3 000
Divers	68	Divers	0
TOTAL DÉPENSES	13 142	TOTAL RECETTES	7 138

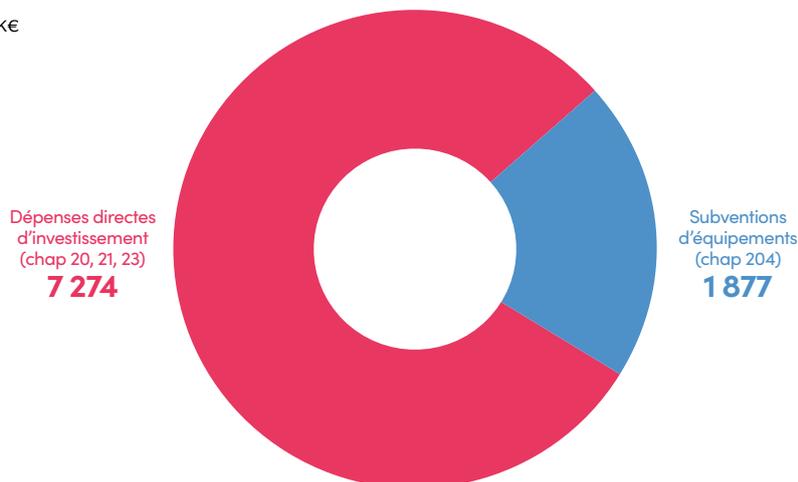
Les dépenses d'équipement s'élèvent à 9 697 K€ en 2024. Elles se répartissent en deux types de dépenses :

- dépenses directes d'équipement : études et travaux, acquisitions,
- soutien à l'investissement : fonds de concours versés aux communes membres ; subventions d'équipements dans le cadre de la compétence développement économique et au titre de l'amélioration de l'habitat.

► **COMPOSITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT**

9 696 K€

Source: CA 2024, montants en K€

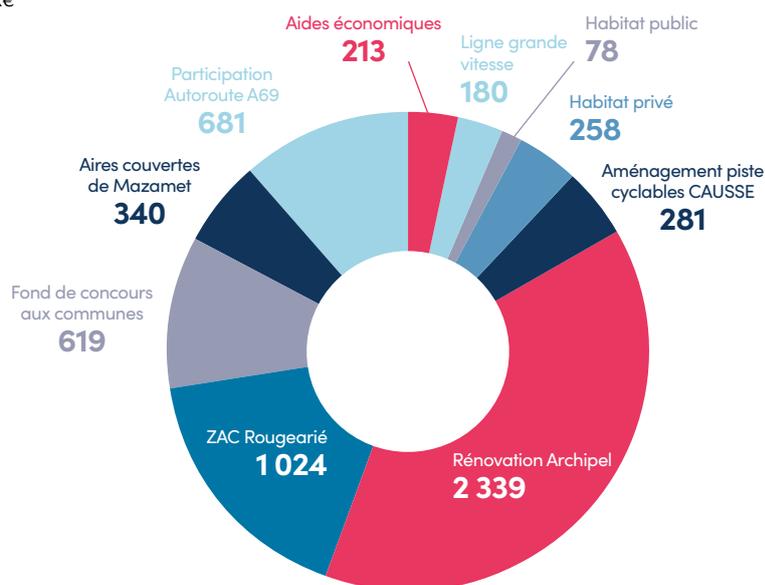


Les principales opérations d'investissement sont identifiées par le biais d'opérations budgétaires spécifiques pour un montant total de 6 M€ en 2024, consacrés pour l'essentiel au soutien des projets d'équipement de communes grâce au versement de subventions d'équipement, ainsi que pour 2023 à l'aménagement de la piste cyclable du Causse.

► **RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS PAR OPÉRATION EN 2024**

Total : 6 006 K€

Source: CA 2024, montants en K€

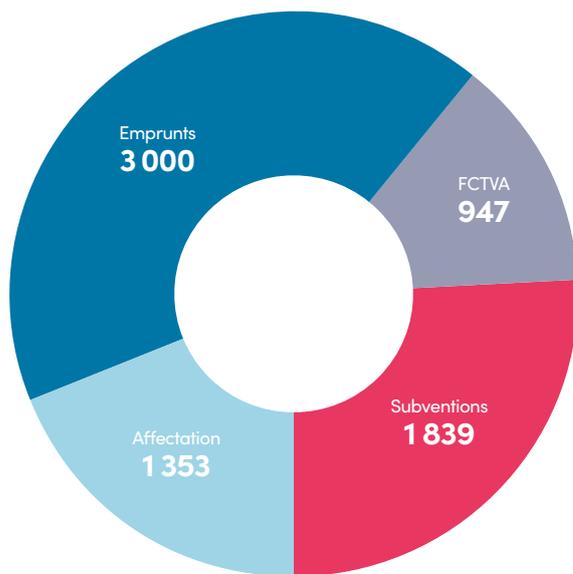


Le financement des opérations d'équipement a reposé en 2024 essentiellement sur l'emprunt, l'autofinancement et le Fonds de compensation de la TVA versé par l'État mais aussi sur des subventions versées par l'État, la Région Occitanie et le département du Tarn.

► **RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT**

Total : 7 139 K€

Source: CA 2024, montants en K€



LES RÉSULTATS DE CLÔTURE 2024

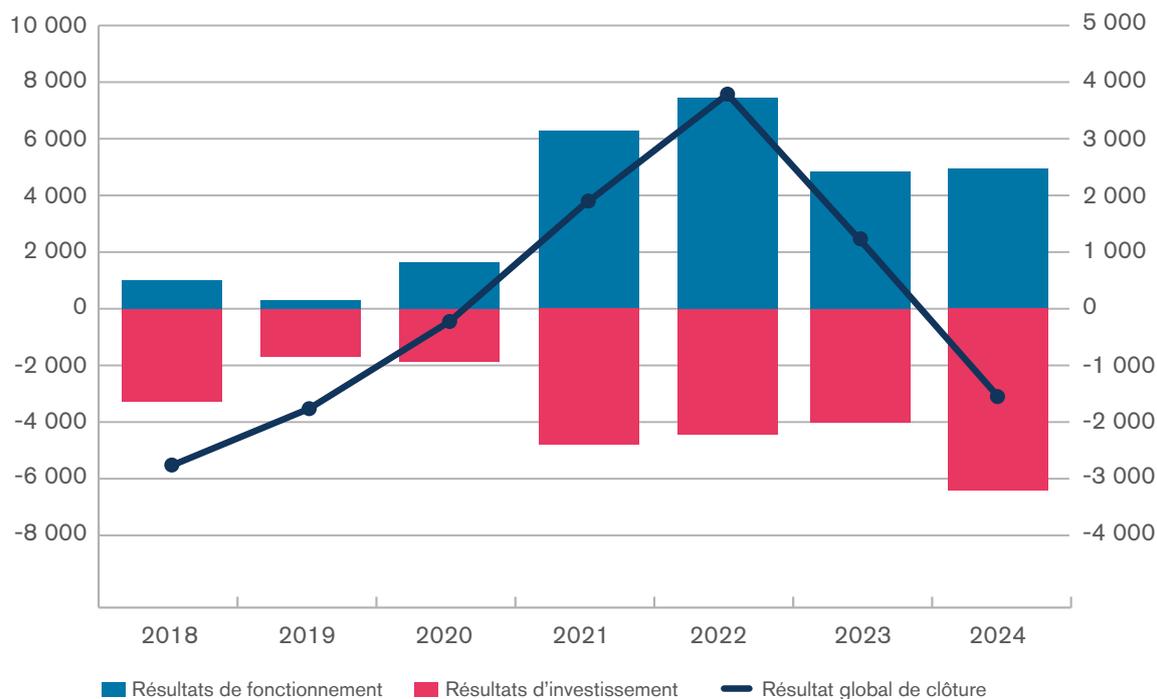
Le résultat de la section de fonctionnement, après intégration des résultats antérieurs se décompose de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	57 468	13 543	71 011
Recettes	58 914	11 144	70 058
Résultat de l'exercice	1 446	-2 399	-953
Résultats N-1	3 501	-4 030	-529
Résultat global	4 947	-6 429	-1 482

Au final, le résultat global de clôture s'élève à -1 482 K€ au 31 décembre 2024, malgré l'amélioration du résultat d'exploitation, la section d'investissement reste trop déficitaire.

► ÉVOLUTION DES RÉSULTATS PAR SECTION

Source: CA 2024, montants en K€

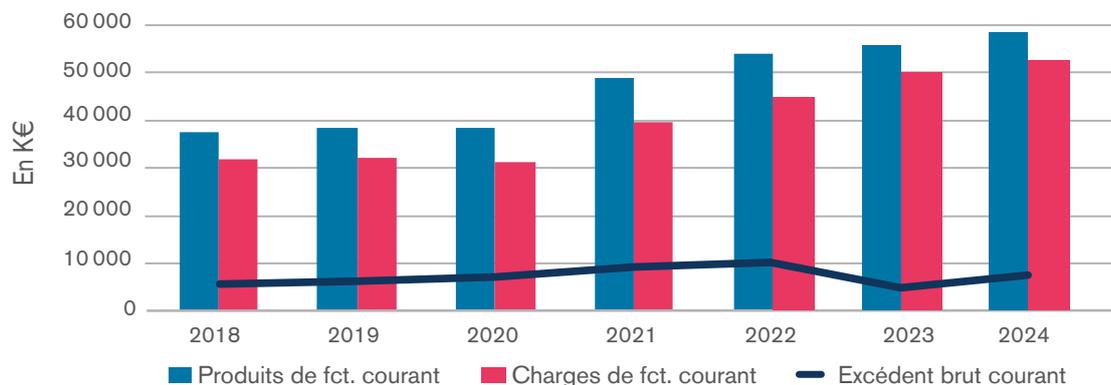


LES RATIOS D'ÉPARGNE

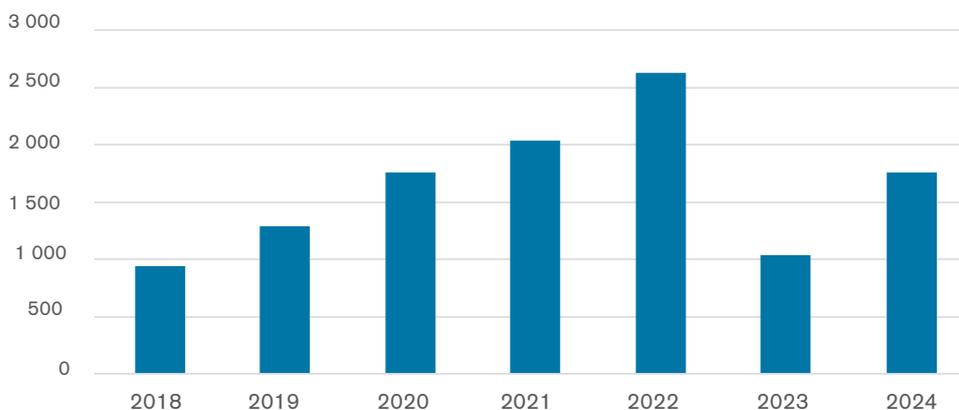
Les ratios de CAF (Capacité d'autofinancement) brute et nette s'améliorent en 2024 après une dégradation en 2023, liée à l'amélioration du cycle d'exploitation.

En K€	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fct. courant	37 540	38 359	38 479	48 891	53 724	56 036	58 650
- Charges de fct. courant	31 771	32 083	31 223	39 700	43 525	50 017	51 788
= EXCÉDENT BRUT COURANT (EBC)	5 769	6 276	7 256	9 191	10 199	6 018	6 862
ÉPARGNE BRUTE (EB)	1 923	2 605	3 278	4 851	5 854	4 312	5 129
ÉPARGNE NETTE (EN)	938	1 287	1 760	2 024	2 693	1 041	1 752

► **EXCÉDENT BRUT COURANT**



► **ÉPARGNE NETTE**



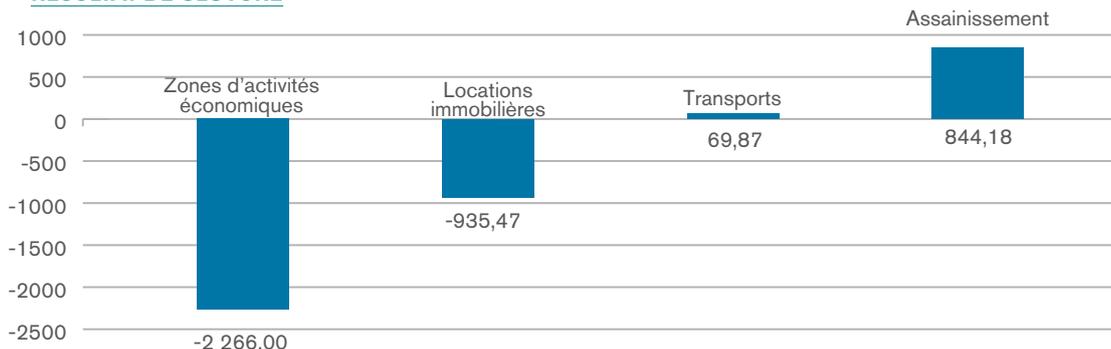
LES BUDGETS ANNEXES

Comme indiqué à titre préliminaire, les budgets annexes sont les suivants :

- Locations immobilières (H.T.)
- Zones d'activités économiques (H.T.)
- Transports (T.T.C.)
- Assainissement (H.T.)

Les résultats de clôture au 31/12/2024 sont les suivants :

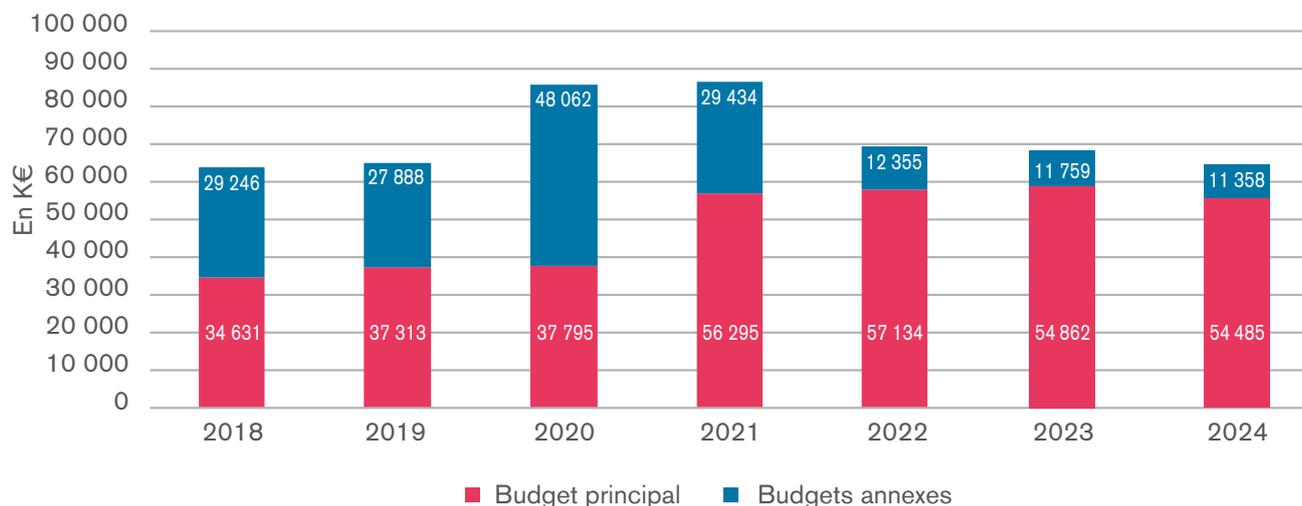
► **RÉSULTAT DE CLÔTURE**



LA DETTE

La dette se répartit entre le budget principal et les budgets annexes de la façon suivante :

► DETTE EN CAPITAL AU 31/12 EN K€



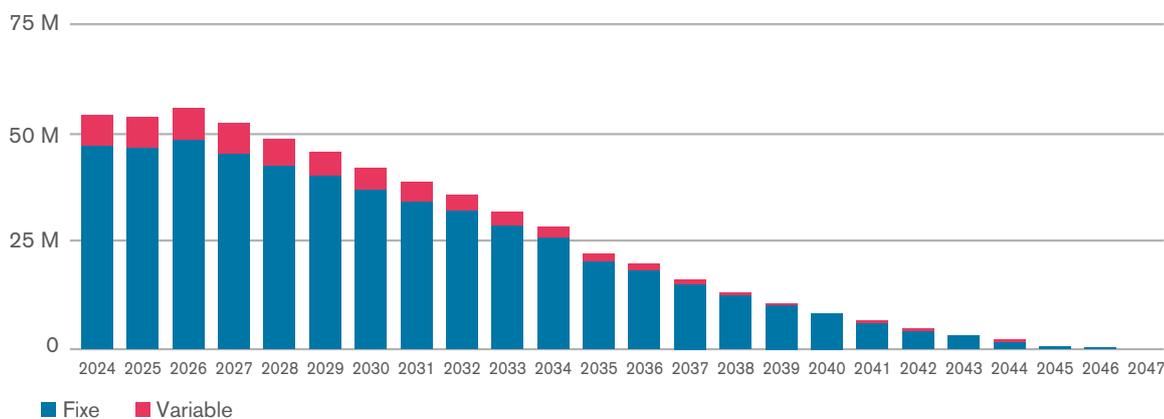
LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

Le montant de l'encours au 31 décembre 2024 s'élève à 54,49 M€

Le profil d'amortissement est le suivant :

► EXTINCTION DE L'ENCOURS

Source : Seldon Finance

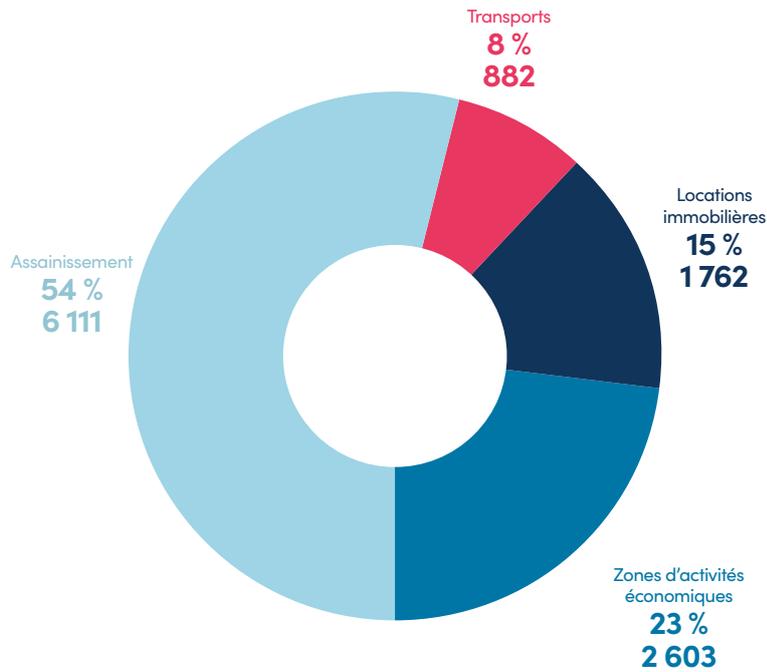


LA DETTE DES BUDGETS ANNEXES

S'agissant des budgets annexes, le montant de l'encours au 31 décembre 2024 s'élève à 11,36 M€ se répartissant de la façon suivante :

► RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

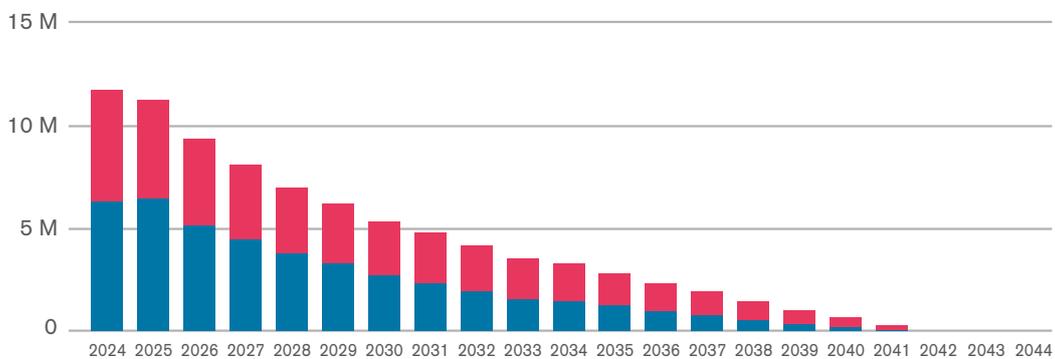
11 358 K€



Le profil d'amortissement est le suivant :

► EXTINCTION DE L'ENCOURS

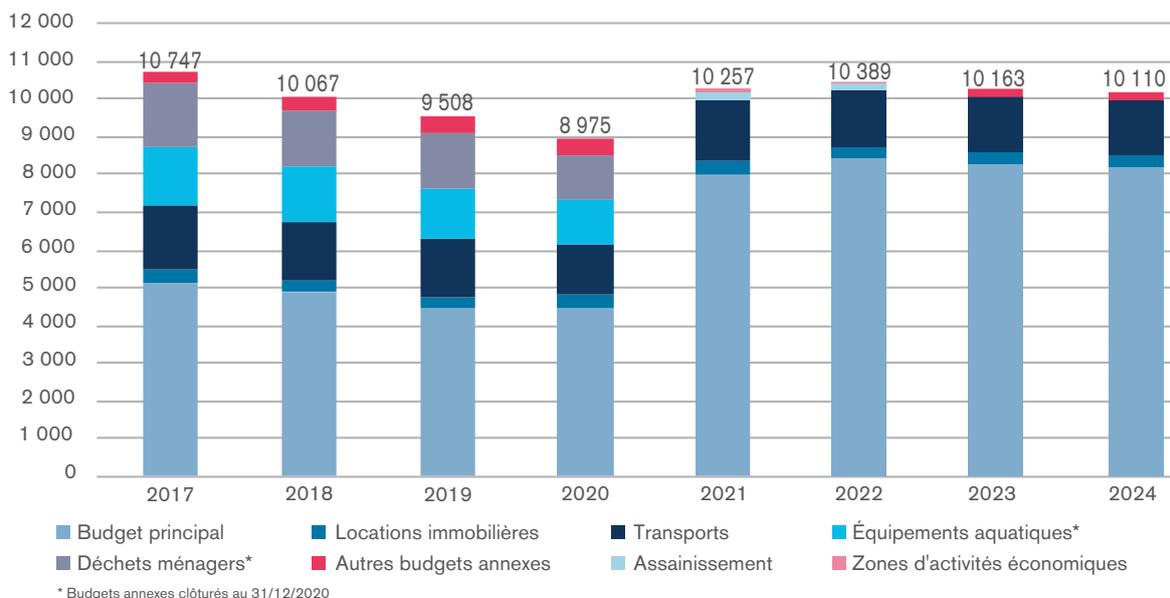
Source : Seldon Finance



L'ACTIVITÉ DU SERVICE DES FINANCES

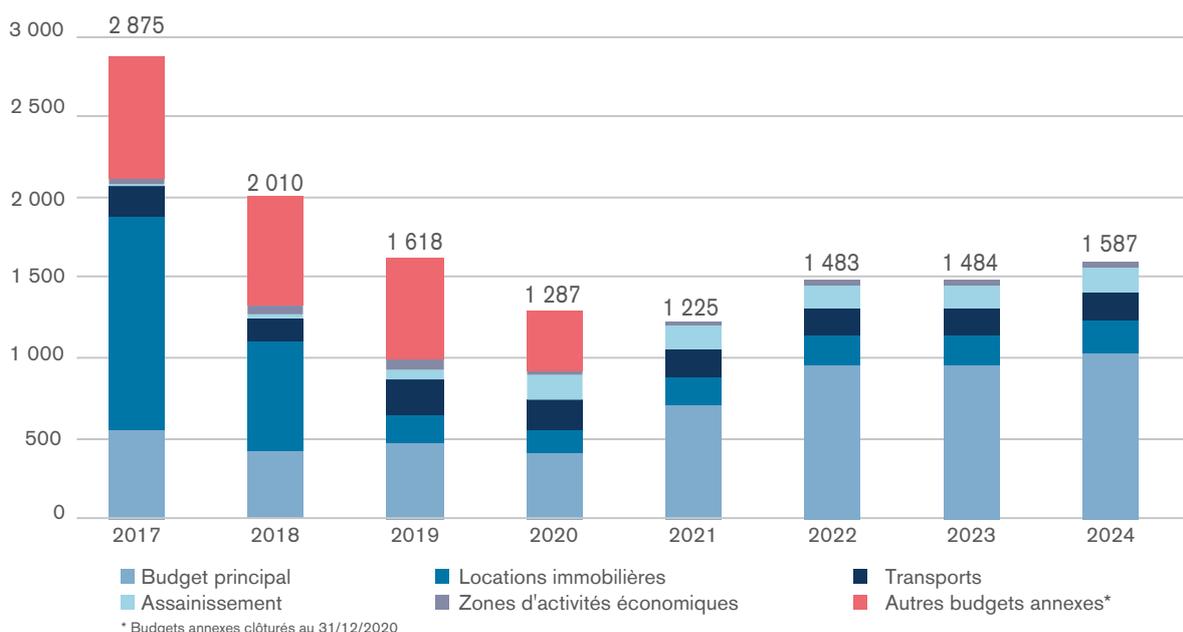
Le nombre de mandats émis par le service des Finances est quasi stable en 2024 par rapport à 2023 (-0,52 %).

▶ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MANDATS ÉMIS



S'agissant des recettes, le nombre de titres de recettes est forte progression (+6,94 %). Augmentation des titres de recettes émis sur le budget eau et assainissement (+41,8 %), les transports (+9,7 %) et le budget principal (+3,7 %).

▶ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ÉMIS



LES RÉUNIONS TENUES EN 2024

Commission Urbanisme Habitat et Politique de la Ville	lundi 22 janvier
Commission Développement économique et numérique	lundi 22 janvier
Bureau	lundi 22 janvier
Commission Politiques contractuelles	lundi 29 janvier
Commission Équipements culturels et sportifs	lundi 29 janvier
Commission des Finances	lundi 29 janvier
Commission Cadre de vie et Développement durable	lundi 29 janvier
Conseil	lundi 5 février
Bureau	lundi 12 février
Bureau	lundi 18 mars
Commission Infrastructure de communication - Transports	lundi 25 mars
Commission Urbanisme Habitat et Politique	lundi 25 mars
Commission des Finances	lundi 25 mars
Commission Équipements culturels et sportifs	jeudi 28 mars
Commission Politiques contractuelles	jeudi 28 mars
Commission Développement économique et numérique	jeudi 28 mars
Commission Cadre de vie et Développement durable	jeudi 28 mars
Conseil	lundi 8 avril
Bureau	lundi 15 avril
Commission Urbanisme Habitat et Politique de la Ville	lundi 10 juin
Commission Développement économique et numérique	lundi 10 juin
Bureau	lundi 10 juin
Comité Participatif Citoyen Local	lundi 17 juin
Commission Politiques Contractuelles	lundi 17 juin
Commission des Finances	lundi 17 juin
Commission Cadre de Vie et Développement durable	lundi 17 juin
Conseil	lundi 24 juin
Commission Équipements Culturels et Sportifs	Lundi 9 septembre
Commission Développement Économique et Numérique	Lundi 9 septembre
Bureau	Lundi 9 septembre
Commission Politiques Contractuelles	Lundi 16 septembre
Commission Urbanisme Habitat Politique de la Ville	Lundi 16 septembre
Commission des Finances	Lundi 16 septembre
Commission Cadre de Vie et Développement Durable	Lundi 16 septembre
Bureau	Lundi 30 septembre
Bureau	Lundi 28 octobre
Conférence des Maires	Lundi 4 novembre
Conseil	Lundi 18 novembre
Commission Développement Économique et Numérique	Lundi 25 novembre
Commission Enseignement Supérieur Recherche Innovation	Lundi 25 novembre
Bureau	Lundi 25 novembre
Commission Infrastructure de communication – Transports	Lundi 2 décembre
Commission Politiques contractuelles	Lundi 2 décembre
Commission Urbanisme Habitat Politique de la Ville	Lundi 2 décembre
Commission des Finances	Lundi 2 décembre
Commission Cadre de Vie et Développement Durable	Lundi 2 décembre
Conseil	Lundi 9 décembre

LE RÉPERTOIRE DES SIGLES

AFEV : Association de la Fondation Étudiante pour la Ville	ESN : École Supérieure du Numérique
AGEC : Anti Gaspillage et Économie Circulaire	FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
AMO : Assistance à Maîtrise d’Ouvrage	FEDER-FSE : Fond Européen de Développement Régional – Fond Social Européen
ANC : Assainissement Non Collectif	GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	GLPI : Gestionnaire Libre de Parc Informatique
ATI : Approches Territoriales Intégrées	HT : Hors Taxes
BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique	IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux
IRIT : Institut de Recherche en Informatique de Toulouse	IMT : Institut Mines-Télécom
ISIS : Informatique et Systèmes d’Information pour la Santé	INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IUT : Institut Universitaire de Technologie	OPH : Office Public de l’Habitat
M2M : Machine to Machine	OT : Office de Tourisme
NOVI : Nombreuses Victimes	PAS : Projet d’Aménagement Stratégique
OM : Ordures Ménagères	PAT : Projet Alimentaire Territorial
OPAH : Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat	PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
OPAH RU : Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat et de Renouvellement Urbain	PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et itinéraires
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et du Sport	PDMS : Plan de Mobilité Simplifié
BTS : Brevet de Technicien Supérieur	PLDA : Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés
BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole	PLH : Programme Local de l’Habitat
BUT : Bachelor Universitaire de Technologie	PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
CA : Chiffre d’Affaires	PPI : Plan Particulier d’Intervention
CACM : Communauté d’Agglomération de Castres–Mazamet	QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
CAEPMNS : Certificat d’Aptitude à l’Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur	REP : Responsabilité Élargie du Producteur
CAF : Capacité d’Auto Financement	RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
CCI : Chambre de Commerce et d’Industrie	RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d’Informations
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
CHIC : Centre Hospitalier de Castres–Mazamet	SDIS : Service Départemental d’Incendie et de Secours
CIA : Convention Intercommunale d’Attribution	SRADDET : Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Égalité des Territoires
CIL : Conférence Intercommunale du Logement	SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique
CLPE : Comités Locaux Pour l’Emploi	SPL : Société Publique Locale
CO : Castres Olympique	TA : Tribunal administratif
CODEV : CODEveloppement professionnel	TAD : Taxi À la Demande
COPIL : Comité de Pilotage	TASCOM : Taxe sur les surfaces Commerciales
CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles	TEOM : Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères
CROUS : Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires	TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
CRTE : Contrat de Réussite pour la Transition Écologique	TLC : Textiles d’habillement, linges de maison et Chaussures
CTA : Centrale de Traitement d’Air	TTC : Toutes Taxes Comprises
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
DEUST : Diplôme d’Études Universitaires Scientifiques et Technologiques	ZA : Zone d’Activité
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement	ZAC : Zone d’Aménagement Concerté
DOO : Document d’Orientations et d’Objectifs	ZAD : zone d’aménagement différé
EB : Épargne Brute	ZAE : Zone d’Activité Économique
EBC : Excédent Brut Courant	ZAN : Zéro Artificialisation Nette
EN : Épargne Nette	
ENR : Énergie Renouvelable	
ENSAV : École Nationale Supérieure d’AudioVisuel	
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale	

40 avenue de la Montagne Noire
Le Causse - CS 50007
81115 Castres Cedex
05 63 73 50 00
agglomeration@castres-mazamet.com
www.castres-mazamet.fr



www.castres-mazamet.fr